

en dollars canadiens, sauf indication contraire

TSX/NYSE/PSE : MFC

SEHK : 945

Pour publication immédiate

10 février 2011

La stratégie de Manuvie génère une forte croissance des souscriptions, un risque moins élevé et une hausse des capitaux propres. La Société affiche un bénéfice record de 1 794 millions de dollars au quatrième trimestre.

• **Notre stratégie d'affaires porte ses fruits :**

- Au quatrième trimestre, les souscriptions¹ de produits d'assurance dont nous projetons la croissance ont progressé de 34 % par rapport au quatrième trimestre de 2009.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine dont nous projetons la croissance ont augmenté de 28 % en regard du quatrième trimestre de 2009.
- Les souscriptions d'assurance en Asie se sont appréciées de 56 % comparativement au quatrième trimestre de 2009, grâce à l'accent mis sur la croissance par la diversification des produits et des réseaux de distribution dans nos marchés émergents et nos marchés plus importants du Japon et de Hong Kong.
- Au Canada, la vigueur des souscriptions découle de la diversité de nos activités. Un essor considérable au quatrième trimestre a contribué au record de souscriptions d'assurance vie individuelle et d'assurance voyage, ainsi qu'au record de dépôts dans les Fonds communs Manuvie. La Banque Manuvie a enregistré une hausse de 18 % du volume de nouveaux prêts par rapport au quatrième trimestre de 2009.
- Notre Division américaine a réalisé de solides progrès aux chapitres du repositionnement des activités d'assurance aux États-Unis et de la croissance des produits de gestion de patrimoine. Les souscriptions du secteur Fonds communs de placement de John Hancock ont atteint le niveau inégalé de 9,7 milliards de dollars américains, soit 48 % de plus qu'à l'exercice précédent. Le secteur Régimes de retraite de John Hancock a clôturé l'exercice avec des souscriptions de 5,1 milliards de dollars américains pour l'exercice, ce qui représente une amélioration de 16 % par rapport à 2009. Le total des fonds gérés du secteur de gestion de patrimoine s'est établi au niveau record de 188 milliards de dollars américains.
- Le total des fonds gérés² s'est élevé de 35 milliards de dollars depuis 2009, pour atteindre 475 milliards de dollars.

• **Nous sommes en avance sur le plan de réduction de la sensibilité de notre bénéfice³ aux marchés des actions et aux taux d'intérêt.** Diminution de respectivement 43 % et 18 % de la sensibilité aux marchés des actions et aux taux d'intérêt par rapport au troisième trimestre de 2010.

• **Des fonds propres solides.** Le MMRPCE de Manufacturers a progressé de 15 points pendant le trimestre, pour atteindre 249 %, et il est accompagné d'un niveau de risque moins élevé en vue de l'avenir.

¹ Les souscriptions ne sont pas une mesure conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

² Les fonds gérés ne sont pas une mesure conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

³ La sensibilité de notre bénéfice aux marchés des actions se définit comme l'incidence d'une baisse de 10 % de la valeur de marché des fonds d'actions sur le bénéfice net attribué aux actionnaires. La sensibilité de notre bénéfice aux taux d'intérêt se définit comme l'incidence d'une baisse parallèle de 1 % des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribué aux actionnaires.

- **Un bénéfice net trimestriel record** de 1 794 millions de dollars soutenu par des marchés des actions favorables et des taux d'intérêt plus élevés. La perte nette de l'exercice s'est établie à 391 millions de dollars en raison d'une dépréciation de l'écart d'acquisition et d'un raffermissement des provisions au troisième trimestre.
- **Le bénéfice net du quatrième trimestre, à l'exclusion de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt⁴**, a été de 933 millions de dollars. Un gain de 184 millions de dollars lié aux rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique n'a pas été considéré comme une incidence « directe » des marchés des actions et des taux d'intérêt, et il a donc été compris dans le montant de 933 millions de dollars.

TORONTO – La Société Financière Manuvie (« SFM ») annonce aujourd'hui qu'elle a réalisé des progrès considérables dans le cadre de sa stratégie consistant à miser sur la croissance des souscriptions dans des secteurs ciblés et à réduire la sensibilité du résultat aux marchés des actions et aux taux d'intérêt au cours du quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2010. La Société affiche également des fonds propres solides et un bénéfice net trimestriel record.

Le bénéfice net attribué aux actionnaires pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2010 se chiffre à 1 794 millions de dollars, soit un résultat dilué par action de 1,00 \$ et un rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires⁵ de 29 %. Pour le quatrième trimestre de 2009, la SFM a présenté un bénéfice net attribué aux actionnaires de 868 millions de dollars, ou 0,51 \$ l'action, et un rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de 13 %.

Le redressement des marchés des actions et la hausse des taux d'intérêt ont considérablement contribué au niveau record des bénéfices du trimestre. Les gains liés aux marchés des actions se sont élevés à 441 millions de dollars et ceux liés aux taux d'intérêt, à 604 millions de dollars.

Donald Guloien, chef de la direction, a déclaré : « Nous avons réalisé des progrès considérables en regard de nos objectifs stratégiques. Nous diversifions nos activités et réduisons notre sensibilité aux marchés des actions et aux taux d'intérêt, tout en renforçant la situation de nos fonds propres.

« Nous avons eu une robuste croissance en Asie, nous nous diversifions au Canada et nous progressons constamment dans notre repositionnement stratégique aux États-Unis, ajoute M. Guloien. Nous sommes fiers de notre expansion régulière et de l'accroissement de nos souscriptions dans l'ensemble de l'Asie. En Amérique du Nord, les dépôts de l'exercice dans les fonds communs de la Division canadienne ont presque triplé par rapport aux niveaux de 2009, et la Gestion de patrimoine – É.-U. a atteint un niveau inégalé d'actifs gérés. »

Michael Bell, chef des finances, a fait remarquer ce qui suit : « Conformément à notre plan, nous avons fait croître nos activités à marge élevée ciblées et réduit encore notre sensibilité aux marchés des actions et aux taux d'intérêt. Nous sommes maintenant près d'atteindre nos objectifs de couverture de la fin d'exercice 2012 et nous sommes en avance sur la cadence prévue initialement. Enfin, nous avons clôturé l'exercice avec de solides ratios du capital, le MPRCE de Manufacturers étant de 249 %, soutenu par les bénéfices vigoureux du trimestre. Nous croyons que notre objectif de bénéfice net de 4 milliards de dollars pour 2015, mentionné lors de notre Journée des investisseurs institutionnels en novembre 2010, demeure atteignable et approprié⁶. »

⁴ Le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

⁵ Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

⁶ Voir la section « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » et la section « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-après.

Les résultats au chapitre des souscriptions sont conformes à notre stratégie consistant à accélérer la croissance des produits qui dégagent un rendement sur le capital investi favorable et comportent des risques moindres, tout en retirant ou éliminant les produits qui entraînent une sensibilité des résultats ou produisent de faibles rendements sur le capital investi. Voici les faits saillants :

- Dans l'ensemble de la Société, les souscriptions de produits d'assurance dont nous projetons la croissance ont presque atteint 600 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 34 % sur un an en devises constantes⁷.
- Dans l'ensemble de la Société les souscriptions de produits d'assurance dont nous ne projetons pas la croissance (produits d'assurance vie universelle assortis de garanties viagères de non-déchéance; contrats d'assurance vie entière sans participation garantis et produits d'assurance soins de longue durée dans le secteur Assurance – É.-U.) ont totalisé 111 millions de dollars pour le trimestre, soit un recul de 23 % sur un an en devises constantes.
- Le total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la Société dont nous projetons la croissance s'est établi à 7,7 milliards de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 28 % sur un an en devises constantes.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine dont nous ne projetons pas la croissance (rentes à capital variable et rentes différées à capital fixe à la valeur comptable) ont totalisé 1,5 milliard de dollars au quatrième trimestre, ce qui représente une baisse de 25 % sur un an en devises constantes.

La Société a aussi réalisé des progrès importants en ce qui a trait à la réduction de la sensibilité de son bénéfice aux marchés des actions et aux taux d'intérêt. La sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires à une baisse de 10 % des marchés des actions s'inscrivait à environ 740 millions de dollars au 31 décembre 2010, ce qui représente une baisse de 43 % par rapport à 1 290 millions de dollars au 30 septembre 2010. La sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires à une baisse de 1 % des taux d'intérêt s'établissait à 1,8 milliard de dollars au 31 décembre 2010, soit une baisse de 18 % en regard de 2,2 milliards de dollars au 30 septembre 2010.

RÉSULTATS FINANCIERS

Au quatrième trimestre, le bénéfice net attribué aux actionnaires a atteint 1 794 millions de dollars. Le bénéfice net a été avantage par l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt, de 861 millions, alors que si l'on exclut cette incidence, le bénéfice net est de 933 millions de dollars. Pendant le trimestre, un certain nombre d'autres éléments notables ont donné lieu à un gain additionnel de 241 millions de dollars et, une fois déduits, ont entraîné un bénéfice d'exploitation rajusté⁸ de 692 millions de dollars.

Le bénéfice net excluant l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est une mesure de rentabilité non conforme aux PCGR. Il présente ce que serait le bénéfice net attribué aux actionnaires en supposant que les couvertures existantes sont inchangées et que les taux d'intérêt et le rendement des marchés des actions sont conformes aux hypothèses d'évaluation des provisions. Nous considérons les gains ou les pertes sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique comme une incidence indirecte, et non directe, des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt.

⁷ Les devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

⁸ Le bénéfice d'exploitation rajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir « Bénéfice d'exploitation rajusté réel du quatrième trimestre et rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR » ci-après.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 (en millions de \$ CA)	Gain (perte)
Bénéfice net attribué aux actionnaires	1 794 \$
Moins l'incidence directe du redressement des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt :	
sur les obligations au titre des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique	274 \$
sur les placements en actions du fonds général qui soutiennent les provisions mathématiques, et sur les revenus d'honoraires	117
sur les couvertures d'actions à grande échelle, à l'exclusion des coûts prévus ^a	(48)
sur les hypothèses de réinvestissement applicables aux titres à revenu fixe utilisées pour calculer les provisions mathématiques	516
sur le gain net à la vente d'obligations disponibles à la vente	2
Incidence directe totale des marchés des actions et des taux d'intérêt	861 \$
Bénéfice net excluant l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt	933 \$
Moins les autres éléments notables :	
Gains sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique ^b	184 \$
Autres résultats favorables des placements	61
Gains fiscaux à l'égard des années d'imposition fermées	103
Gains nets sur les résultats techniques	36
Changement de convention comptable à l'égard des frais d'acquisition différés dans le secteur des régimes de retraite à Hong Kong	(39)
Améliorations apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(54)
Variation des taux de change par rapport au 30 juin 2009 lorsque le bénéfice d'exploitation rajusté a été défini	(50)
Total des autres éléments notables	241 \$
Bénéfice d'exploitation rajusté	692 \$

^{a)} Le coût total des couvertures d'actions à grande échelle conclues à la fin du quatrième trimestre s'est élevé à 82 millions de dollars et comprend une charge de 34 millions de dollars liée au coût prévu estimatif des couvertures d'actions à grande échelle liées à nos hypothèses d'évaluation à long terme. Le coût prévu estimatif de ces couvertures a été inclus dans le bénéfice net compte non tenu de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt de même que dans le bénéfice d'exploitation rajusté. L'écart de 48 millions de dollars a été présenté à titre d'incidence directe des marchés des actions et exclu du bénéfice d'exploitation rajusté.

^{b)} Sur les gains de 184 millions de dollars réalisés sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique, une tranche de 86 millions de dollars est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt, et la tranche restante de 98 millions de dollars provient de différents éléments qui résulteront du fait que le bénéfice (la perte) tiré(e) du portefeuille de couverture ne contrebalance pas entièrement les (pertes) gains sous-jacent(e)s des rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Dans le tableau ci-dessus, la tranche de 98 millions de dollars est considérée comme étant liée aux capitaux propres. Se reporter aussi à la section « Gestion du risque – Risque lié à la performance des actions négociées sur le marché » plus loin.

Les coûts de couverture accrus, notamment le coût estimatif de 34 millions de dollars lié aux couvertures d'actions à grande échelle conclues vers la fin du quatrième trimestre, ont entraîné un bénéfice d'exploitation rajusté légèrement en deçà de la fourchette estimative de 700 millions de dollars à 800 millions de dollars pour chacun des trimestres de 2010, mentionnée dans notre rapport annuel de 2009. En vertu des règlements canadiens sur les valeurs mobilières, la Société n'est plus tenue de présenter le bénéfice d'exploitation rajusté en 2011. Nous présenterons le bénéfice net compte non tenu de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt, en plus de mettre en lumière d'autres éléments importants.

La perte nette imputée aux actionnaires **pour l'exercice** s'est établie à 391 millions de dollars, en raison de charges de plus de 3 milliards de dollars présentées au troisième trimestre au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et des modifications de méthodes et d'hypothèses actuarielles. Ces dernières ont solidifié notre bilan et nos provisions. Le bénéfice d'exploitation rajusté de l'exercice s'est établi à 2 871 millions de dollars.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (en millions de \$ CA)	Gain (perte)
Perte nette imputée aux actionnaires	(391) \$
Éléments notables	
Dépréciation de l'écart d'acquisition de la Division américaine	(1 039) \$
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(2 072)
Résultats nets liés au marché et aux placements et autres éléments notables	(151)
Total des éléments notables	(3 262) \$
Bénéfice d'exploitation rajusté	2 871 \$

Le bénéfice net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires et le bénéfice d'exploitation rajusté⁹ de l'exercice 2010 sont répartis entre nos trois principales divisions d'exploitation.

Pour l'exercice 2010 (en millions de \$ CA)	Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	Bénéfice d'exploitation rajusté^a
Division Asie	623 \$	719 \$
Division canadienne	950	718
Division américaine	759	781
Réassurance et Services généraux et autres, à l'exclusion des éléments ci-dessous	388	468
	2 720 \$	2 686 \$
Rajustement lié au change ^b		185
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles et dépréciation de l'écart d'acquisition du troisième trimestre	(3 111)	Sans objet
Total	(391) \$	2 871 \$

^{a)} Les résultats des divisions présentés sous le bénéfice d'exploitation rajusté ne tiennent pas compte de la répartition de l'excédent des bénéfices.

^{b)} Incidence des variations des taux de change par rapport au 30 juin 2009 lorsque le bénéfice d'exploitation rajusté a été défini.

Résultats selon les PCGR des États-Unis

Manuvie prévoit inscrire un gain net de 836 millions de dollars dans les résultats du quatrième trimestre selon les PCGR des États-Unis, ce qui est inférieur de 958 millions de dollars à nos résultats selon les PCGR du Canada. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les principales différences concernent l'évaluation à la valeur de marché selon les PCGR du Canada et les règles comptables à l'égard des garanties des rentes à capital variable. Au quatrième trimestre, les principales différences ont été les suivantes :

- Différences dans la comptabilisation des garanties de rentes à capital variable. Nous avons constaté un gain de 458 millions de dollars selon les PCGR du Canada et nous nous attendons à présenter une perte de 565 millions de dollars selon les PCGR des États-Unis.
- Le gain de 514 millions de dollars lié à l'incidence des variations des taux d'intérêt sur les hypothèses de réinvestissement applicables aux titres à revenu fixe utilisées pour calculer les provisions mathématiques existe seulement selon les PCGR du Canada.
- Nous avons terminé notre analyse de la dépréciation de l'écart d'acquisition selon les PCGR des États-Unis et avons repris une tranche de 359 millions de dollars de la charge pour dépréciation préliminaire totale qui a été comptabilisée au troisième trimestre.

⁹ Le bénéfice d'exploitation rajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

Pour l'exercice 2010, nous nous attendons à présenter un bénéfice de 1 652 millions de dollars selon les PCGR des États-Unis, soit 2,0 milliards de plus que le bénéfice selon les PCGR du Canada.

Selon les PCGR des États-Unis, le total de l'avoir est environ 5 milliards de dollars plus élevé que selon les PCGR du Canada. La principale raison expliquant la différence est que les gains latents sur les placements à revenu fixe sont inscrits dans les capitaux propres en vertu des PCGR des États-Unis, mais lorsque les placements soutiennent les provisions mathématiques, ces gains latents sont contrebalancés dans l'évaluation des provisions mathématiques en vertu des PCGR du Canada. Des gains latents importants ont été réalisés sur les placements à revenu fixe en raison de la faiblesse des taux d'intérêt actuels, ce qui a produit des capitaux propres plus élevés selon les PCGR des États-Unis.

Mesure de l'exposition au risque lié aux marchés des actions

Selon nos estimations, la sensibilité de notre bénéfice sous-jacent aux marchés des actions était contrebalancée à environ 50 % par les couvertures au 31 décembre 2010, une hausse par rapport à environ 24 % au 30 septembre 2010, ce qui nous donne de l'avance sur notre objectif initial de 60 % d'ici la fin de 2012.

Comme elle l'a annoncé au sujet de ses résultats du troisième trimestre de 2010, la Société a pour objectif de créer d'autres couvertures afin que la sensibilité de son bénéfice sous-jacent aux fluctuations du marché des actions soit contrebalancée à environ 60 % par des couvertures d'ici la fin de 2012. Elle a aussi pour objectif de contrebalancer à environ 75 % par des couvertures la sensibilité de son bénéfice sous-jacent à des facteurs semblables d'ici la fin de 2014. La Société entend procéder au moyen d'une combinaison de mesures qui s'appliqueront à des dates et à des conditions de marché précises.

Au cours du quatrième trimestre, nous :

- avons vendu à découvert environ 5 milliards de dollars de contrats à terme sur actions à titre de couverture à grande échelle de la sensibilité aux actions;
- avons renforcé modestement notre stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente à capital variable en procédant à la couverture dynamique d'une tranche de 800 millions de dollars de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable en vigueur;
- avons vendu 200 millions de dollars d'actions cotées inscrites au bilan, qui étaient adossées à des passifs d'assurance.

Au moment de la publication du présent communiqué, au premier trimestre de 2011, nous avons augmenté encore le montant couvert en procédant à la couverture dynamique d'une tranche de quelque 8,5 milliards de dollars de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable en vigueur.

Au 31 décembre 2010, une diminution de 10 % de la valeur de marché des fonds d'actions a fait reculer le bénéfice net attribué aux actionnaires, selon une estimation, d'environ 740 millions de dollars, comparativement à 1 290 millions de dollars au 30 septembre 2010.

L'incidence estimative d'une variation de 10 % de la valeur de marché des fonds d'actions dans le tableau suivant illustre les améliorations apportées à la sensibilité au risque au quatrième trimestre^a. Les tableaux de la section « Gestion du risque » du rapport de gestion présentent une estimation de l'incidence de variations de 20 % et 30 % de la valeur de marché.

Incidence possible sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires d'une variation de 10 % sur les marchés des actions^b

(en millions de \$ CA) Aux	Baisse de 10 %			Hausse de 10 %		
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009
Sensibilité sous-jacente du bénéfice net attribué aux actionnaires ^{c, d}	(1 480) \$	(1 700) \$	(1 360) \$	1 200 \$	1 390 \$	1 110 \$
Incidence des actifs assortis d'une couverture à grande échelle et des actifs assortis d'une couverture dynamique en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture dynamique contrebalance complètement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique	820	510	160	(680)	(350)	(140)
Incidence nette en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts contrebalance complètement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique	(660) \$	(1 190) \$	(1 200) \$	520 \$	1 040 \$	970 \$
Incidence en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts ne contrebalance pas complètement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique ^d	(80)	(100)	(40)	(60)	(70)	(20)
Incidence nette en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts ne contrebalance pas complètement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique ^d	(740) \$	(1 290) \$	(1 240) \$	460 \$	970 \$	950 \$
Pourcentage de la sensibilité du bénéfice sous-jacent aux variations des marchés des actions qui est contrebalancé par les couvertures si les couvertures dynamiques :						
• contrebalancent complètement les variations des obligations correspondantes	55 %	30 %	12 %	57 %	25 %	13 %
• ne contrebalancent pas complètement les variations des obligations correspondantes ^d	50 %	24 %	9 %	62 %	30 %	14 %

a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » plus loin.

b) Définie comme étant la sensibilité du bénéfice net attribué aux actionnaires aux variations des marchés boursiers, compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance existant au 30 septembre 2010, mais compte non tenu de l'incidence des actifs couverts et d'autres facteurs atténuant le risque.

c) Le pourcentage de la sensibilité du bénéfice sous-jacent qui est lié aux actions du fonds général est calculé de façon ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées en Bourse; ii) tout gain ou toute perte sur les actions cotées en Bourse détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout gain ou toute perte sur placements en actions cotées en Bourse détenus par la Banque Manuvie. Les sensibilités supposent que les fonds des contrats participants sont auto-suffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le bénéfice net attribué aux actionnaires liée aux variations des marchés des actions.

d) Pour une baisse de 10 % des marchés, le gain sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter 80 % de la perte découlant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Pour une hausse de 10 % des marchés, la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter 120 % du gain découlant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Les montants de 2009 ont été retraités de sorte à être conformes à ces hypothèses. Le changement a été négligeable. Se reporter à la section « Gestion du risque » du rapport de gestion ci-joint.

Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le calcul du ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« MPRCE »).

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le ratio du MPRCE de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») des variations de la valeur de marché des actions cotées.

Incidence possible sur le ratio du MPRCE de Manufacturers d'un écart entre le rendement des actions cotées et le rendement prévu aux fins de l'évaluation des provisions mathématiques^a

Aux 10 %	31 décembre 2010		30 septembre 2010		31 décembre 2009	
	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse
Incidence sur le MPRCE de Manufacturers (en points de pourcentage) ^b	(7)	7	(12)	7	(11)	13

a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » plus loin.

b) Pour une baisse de 10 % des marchés, le gain sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter 80 % de la perte découlant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Pour une hausse de 10 % des marchés, la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter 120 % du gain découlant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Se reporter à la section « Gestion du risque » du rapport de gestion ci-joint.

Au quatrième trimestre, l'incidence favorable des marchés des actions sur le bénéfice net attribué aux actionnaires a été de 441 millions de dollars (voir le tableau ci-dessous). Cela exclut une imputation de 34 millions de dollars ayant trait au coût estimatif des couvertures d'actions à grande échelle conclues vers la fin du quatrième trimestre. Selon nos estimations, le coût prévu après impôts de ces couvertures d'actions à grande échelle sera d'environ 100 millions de dollars au premier trimestre de 2011, relativement à nos hypothèses d'évaluation à long terme.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 (en millions de \$ CA)	Gain (perte)
Obligations au titre des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique	274 \$
Revenus d'honoraires et placements en actions du fonds général qui soutiennent les provisions mathématiques	117
Gains sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique	98
Couvertures d'actions à grande échelle, compte non tenu du coût prévu	(48)
Incidence des marchés des actions sur le bénéfice net attribué aux actionnaires	441 \$

Mesure de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Au cours du quatrième trimestre, la Société a prolongé la durée de ses placements à revenu fixe soutenant ses provisions mathématiques, à la fois en investissant de la trésorerie et en échangeant des obligations à court terme contre des obligations à long terme. Par suite de ces mesures, la sensibilité du bénéfice net attribué aux actionnaires à une baisse de 1 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2010 a chuté à 1,8 milliard de dollars, ce qui nous rapproche de nos objectifs de 1,65 milliard de dollars d'ici la fin de 2012 et de 1,1 milliard de dollars d'ici la fin de 2014. La Société entend réduire son risque au moyen d'une combinaison de mesures qui s'appliqueront à des dates et à des conditions de marché précises.

Nous avons mentionné précédemment nos objectifs de réduction de la sensibilité du bénéfice net attribué aux actionnaires à une baisse parallèle de 1 % des taux d'intérêt : une réduction, par rapport à la sensibilité au 30 septembre 2010, de 25 % d'ici la fin de 2012 et de 50 % d'ici la fin de 2014. Ces objectifs se traduisent par une sensibilité du bénéfice net annuel attribué aux actionnaires de respectivement 1,65 milliard de dollars et 1,1 milliard de dollars à la fin des exercices 2012 et 2014.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence possible d'une variation immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires^a :

(en millions de \$ CA) Pour les périodes terminées les	31 décembre 2010	30 septembre 2010	31 décembre 2009
Hausse de 1 %	1 500 \$	1 800 \$	1 600 \$
Baisse de 1 %	(1 800) \$	(2 200) \$	(2 200) \$

^{a)} Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » plus loin.

L'incidence possible sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires indiquée dans le tableau ci-dessus ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'actifs à revenu fixe détenus dans la composante excédent. Les variations de la valeur de marché de ces actifs peuvent représenter un contreponds économique naturel au risque de taux d'intérêt lié à nos produits. Pour qu'il y ait également un contreponds comptable, la Société devrait réaliser une partie des gains latents ou des pertes latentes sur des actifs à revenu fixe disponibles à la vente. Il n'est pas certain que nous concrétisons les gains latents ou les pertes latentes disponibles. Au quatrième trimestre de 2010, nous avons réalisé des gains de 2 millions de dollars sur des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent. Au 31 décembre 2010, les actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent affichaient un gain net latent après impôts de 186 millions de dollars (les gains bruts latents après impôts se sont élevés à 390 millions de dollars moins les pertes brutes latentes après impôts, à 204 millions de dollars).

Le tableau suivant indique l'incidence possible sur le bénéfice net attribué aux actionnaires, y compris l'incidence sur la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs^{a, b}.

Incidence possible sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt, y compris l'incidence de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent^{a, b}

(en millions de \$ CA) Aux	31 décembre 2010		30 septembre 2010		31 décembre 2009	
	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse	Hausse
1 %						
Incidence possible sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt, excluant la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent	(1 800) \$	1 500 \$	(2 200) \$	1 800 \$	(2 200) \$	1 600 \$
Variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent ^b	1 200	(900)	1 200	(900)	600	(500)
Incidence possible sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent ^b	(600) \$	600 \$	(1 000) \$	900 \$	(1 600) \$	1 100 \$

^{a)} Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » plus loin.

^{b)} Le montant du gain ou de la perte qui peut être réalisé(e) sur les actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent est fonction du montant du gain ou de la perte latent(e). Le tableau ci-dessus ne présente que la variation de la position latente, étant donné que la position latente totale est fonction de la position latente au début de la période.

Au quatrième trimestre, l'incidence favorable de la hausse des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est élevée à 604 millions de dollars et se composait des éléments suivants du tableau des éléments notables ci-dessus.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 (en millions de \$ CA)	Gain (perte)
Hypothèses de réinvestissement applicables aux titres à revenu fixe utilisées pour calculer les provisions mathématiques	516 \$
Gain net à la vente d'obligations disponibles à la vente	2
Gains sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique	86
Incidence des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribué aux actionnaires	604 \$

Situation du capital – mise au point

Au 31 décembre 2010, Manufacturers a affiché une augmentation de 15 points de pourcentage du ratio du MPRCE par rapport au 30 septembre 2010. Découlant essentiellement du bénéfice du quatrième trimestre, cette augmentation a porté le ratio du MPRCE à 249 %.

Le raffermissement constant du bilan et de la situation des fonds propres réglementaires de Manuvie au cours des 12 derniers mois résulte des mesures prises pour augmenter les fonds propres et réduire l'exposition aux marchés des actions et aux taux d'intérêt.

CROISSANCE DES SOUSCRIPTIONS ET DES ACTIVITÉS

Division Asie

Selon Robert Cook, vice-président directeur principal et directeur général, Asie, « l'atteinte du milliard de dollars américains en souscriptions d'assurance a représenté un jalon important pour la Division Asie de Manuvie. Je suis très fier des résultats de 2010 et aussi des mesures que nous avons prises l'an dernier afin d'investir en vue de l'avenir. Ces mesures visant à établir notre capacité de distribution par l'intermédiaire d'agences et de banques devraient se traduire par une croissance constante de nos activités dans les années à venir. »

S'établissant à 307 millions de dollars américains, les solides souscriptions d'assurance du quatrième trimestre de la Division Asie étaient en progression de 56 % par rapport au trimestre correspondant de 2009 en devises constantes. Hong Kong, l'Indonésie, le Vietnam et la Chine ont inscrit des records de souscriptions au quatrième trimestre. Pour l'exercice, les souscriptions d'assurance ont progressé de 43 % en regard de 2009, sept de nos unités atteignant des niveaux records de souscriptions. Voici les faits saillants :

- Au Japon, les souscriptions d'assurance ont atteint le niveau record de 563 millions de dollars américains pour l'exercice 2010, ce qui représente une croissance de 72 % par rapport à 2009, les résultats du quatrième trimestre représentant plus du double des résultats de la même période de 2009. Cette remarquable performance est attribuable aux fortes souscriptions du nouveau produit d'assurance vie entière dans tous les réseaux et aux souscriptions du nouveau produit d'assurance temporaire à capital croissant dans le réseau des agents généraux principaux (« AGP »).
- Hong Kong a atteint des sommets pour le quatrième trimestre et pour l'exercice au chapitre des souscriptions d'assurance. Les souscriptions d'assurance ont augmenté de 23 % au quatrième trimestre en regard de la période correspondante de 2009, et les souscriptions de l'exercice ont dépassé de 27 % celles de 2009. L'élargissement du canal de distribution par agences, l'accroissement des activités de marketing et la solide acceptation par le marché d'un nouveau produit traditionnel lancé au début de 2010 sont à l'origine de la situation.
- Dans les autres régions d'Asie, les souscriptions ont monté de 22 % par rapport à la même période de 2009. Des records de souscriptions ont été inscrits en Indonésie, en Chine et au Vietnam au quatrième trimestre. Pour l'exercice, les souscriptions se sont appréciées de 15 %. En Indonésie, en Chine, au Vietnam, aux Philippines et en Malaisie, des sommets ont été atteints principalement en raison de l'importante croissance chez les agents autorisés.

Les souscriptions ont augmenté de 53 % à Taïwan pour l'exercice, surtout en raison de la popularité des produits d'assurance vie entière en dollars américains. À Singapour, la perte d'un contrat de distribution au début de l'exercice a fait reculer passablement les souscriptions, annulant dans une certaine mesure la croissance dans les autres territoires.

Les importantes souscriptions de produits de gestion de patrimoine du quatrième trimestre, de 1,3 milliard de dollars américains, à l'exclusion des souscriptions de contrats de rente à capital variable, ont dépassé de 148 % celles du quatrième trimestre de 2009 en devises constantes. Voici les faits saillants :

- À Hong Kong, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine du trimestre, de 0,4 milliard de dollars, ont été de 77 % supérieures à celles du quatrième trimestre de 2009. Cette croissance découle de la forte acceptation par le marché de deux fonds du programme des investisseurs institutionnels étrangers admissibles (« QFII ») qui ciblent les marchés chinois des actions et des obligations. Les deux nouveaux fonds ont rapidement vendu toutes leurs parts, respectant le quota attribué par l'Administration nationale des changes (« ANC ») chinoise.
- Dans les autres régions d'Asie, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine du quatrième trimestre ont été de 872 millions de dollars américains, soit plus de deux fois et demie plus élevées qu'à la même période de 2009 et 37 % plus élevées d'un exercice à l'autre. La croissance a été stimulée par l'acquisition, au deuxième trimestre de 2010, de Manulife TEDA (notre nouvelle coentreprise détenue à 49 %), qui a inscrit 435 millions de dollars américains de souscriptions pour le trimestre et plus de 750 millions de dollars américains de souscriptions pour l'exercice. De plus, la remarquable croissance en Indonésie, de 122 % par rapport au quatrième trimestre de 2009, s'explique par l'excellent soutien à la distribution d'une banque, dans le cadre d'une entente de fournisseur de services privilégié améliorée.

Les souscriptions de la Division Asie ont été élevées, en bonne partie grâce à l'élargissement de sa capacité de distribution par l'intermédiaire d'agences et de banques. Voici les faits saillants relatifs à la distribution :

- On comptait plus de 42 000 agents autorisés à la fin de l'exercice, une hausse de 21 % par rapport à la fin de 2009. Une croissance d'au moins 10 % au Vietnam, en Chine, en Indonésie, aux Philippines et en Malaisie a été constatée.
- L'expansion des succursales s'est poursuivie en Chine, où Manulife-Sinochem possède maintenant des permis pour exercer ses activités dans 45 villes en date du 31 décembre 2010, ce qui représente plus de permis que toute autre coentreprise d'assurance étrangère.
- La Division Japon a fait son entrée dans deux canaux en 2010. Le secteur AGP de détail étend notre actuel réseau AGP des sociétés, et a inscrit des souscriptions d'assurance de 11 millions de dollars américains au quatrième trimestre de 2010. De plus, nous nous sommes retirés avec succès de la vente de produits de rente à capital variable par le réseau des banques pour passer à l'assurance. Le réseau des banques représentait 53 millions de dollars de souscriptions d'assurance au quatrième trimestre et 126 millions de dollars pour l'exercice. Ces deux canaux ont compté pour presque le quart des souscriptions d'assurance de l'exercice au Japon en 2010, même s'ils n'ont pas été en fonction pendant l'exercice entier.
- Les souscriptions d'assurance du réseau des banques au quatrième trimestre ont représenté plus de cinq fois le niveau de la même période à l'exercice précédent et ont constitué 21 % du total des souscriptions d'assurance de la division au quatrième trimestre, contre 6 % pour la période correspondante de 2009. Aux Philippines, nous avons atteint des records de souscriptions au quatrième trimestre parce que nous avons doublé le nombre de représentants dans les succursales de notre coentreprise bancaire.

Division canadienne

« Je suis très satisfait de notre progression en 2010, a dit Paul Rooney, président et chef de la direction de Manuvie Canada. Toutes nos unités administratives ont affiché des souscriptions élevées. De plus, des sommets ont été atteints dans l'assurance vie et l'assurance voyage dans le secteur de l'assurance individuelle, et Fonds communs Manuvie a enregistré des dépôts records. Le chiffre d'affaires de la Banque Manuvie a augmenté régulièrement tout au long de l'exercice, malgré une forte concurrence et, en septembre, nous avons lancé la Société de fiducie Manuvie, qui constitue pour les conseillers une autre avenue pour présenter à de nouveaux clients le portefeuille diversifié de produits de gestion de patrimoine de Manuvie. Notre secteur des produits collectifs a affiché des souscriptions élevées, l'unité Solutions Retraite collectives ayant élargi sa part de marché dans le secteur des régimes à cotisation déterminée¹⁰, un marché de première importance pour nous. »

Au Canada, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine individuels du quatrième trimestre de 2010, à l'exclusion des contrats de rente à capital variable, ont progressé de 21 % par rapport au quatrième trimestre de 2009, alors que les souscriptions de l'exercice 2010 ont dépassé de 11 % celles de 2009, s'établissant à 6,7 milliards de dollars. La progression découle des records de souscriptions de fonds communs de placement et des hausses régulières des volumes de nouveaux prêts de la Banque Manuvie.

- La vigueur des fonds communs de placement est responsable des records de souscriptions du quatrième trimestre et de l'exercice. Les dépôts¹¹, de 1,4 milliard de dollars pour l'exercice 2010, ont presque triplé par rapport aux niveaux de 2009. Cette croissance est principalement attribuable aux fonds qui mettent l'accent sur le rendement et la sécurité, et que privilégient les investisseurs à l'heure actuelle. Comme prévu, les souscriptions de produits à revenu fixe ont été bien en deçà des niveaux records de 2009, lorsque les investisseurs recherchaient la sécurité des rendements fixes. Ce changement dans le portefeuille de produits reflète le regain de confiance des consommateurs dans les marchés de placement, et découle de notre stratégie ciblée pour assurer la croissance de nos activités de fonds communs de placement.
- La Banque Manuvie a affiché des volumes de prêts de 4,4 milliards de dollars pour l'exercice 2010, en progression de 7 % en regard de 2009. Le chiffre d'affaires de la Banque Manuvie a augmenté régulièrement tout au long de l'exercice, les volumes de nouveaux prêts dépassant 1,2 milliard de dollars au quatrième trimestre, soit une hausse de 18 % par rapport à la même période lors de l'exercice précédent. Cette situation témoigne du succès de notre stratégie d'affaires intégrée, appuyée par une campagne publicitaire bien accueillie par les consommateurs. Le contexte commercial demeure difficile, en raison de la baisse des activités sur le marché de l'habitation au Canada et de la concurrence féroce qui prévaut dans le secteur des services financiers en vue d'attirer et de conserver les clients.

Les souscriptions annuelles d'assurance individuelle de la Division canadienne ont aussi atteint un sommet, ayant progressé de 12 % comparativement à 2009, surtout grâce à une hausse de 18 % des souscriptions d'assurance vie. Les souscriptions du quatrième trimestre de 2010 ont augmenté de 23 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les souscriptions ont grimpé en flèche au quatrième trimestre sous l'impulsion de fortes hausses liées aux produits d'assurance permanente, tant les produits d'assurance universelle que les produits d'assurance vie entière. Les souscriptions du quatrième trimestre sont habituellement les plus élevées de l'exercice, et en 2010, elles ont également été stimulées par l'activité accrue ayant précédé la prise d'effet des augmentations annoncées des taux des produits d'assurance universelle, qui ont été appliquées aux affaires nouvelles reçues après le 3 décembre 2010.

¹⁰ Selon les données publiées dans le rapport sur les nouvelles souscriptions sur le marché des produits de retraite du Canada au troisième trimestre de 2010 de LIMRA.

¹¹ Les dépôts sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

- La forte croissance constante des souscriptions de nos partenaires d'assurance voyage a été à l'origine des records de souscriptions d'assurance voyage de l'exercice, soit une hausse de 19 % par rapport à l'exercice 2009. Les souscriptions d'assurance voyage du quatrième trimestre ont dépassé de 13 % celles de la même période en 2009.

Le secteur des produits collectifs du Canada a obtenu des souscriptions élevées. Les souscriptions de l'unité Assurance collective de l'exercice ont été légèrement inférieures à celles de 2009, alors que le secteur des groupes de petite taille a pris son essor au fil de l'exercice. Les souscriptions de l'unité Assurance collective du quatrième trimestre de 2010 ont augmenté de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En 2010, l'unité Solutions Retraite collectives a élargi sa part du marché des affaires nouvelles dans le secteur des régimes à cotisation déterminée, qui est son marché cible. Par contre, le total des volumes de souscriptions de l'exercice, de 933 millions de dollars en 2010, était en régression par rapport à 1,3 milliard de dollars en 2009, du fait de la baisse de l'activité dans tout le secteur, tant sur les marchés des régimes à cotisations déterminées que sur les marchés des rentes collectives.

Division américaine

Jim Boyle, président de John Hancock Financial Services, a déclaré : « Les souscriptions du quatrième trimestre indiquent que nous réussissons à ajuster notre gamme de produits pour privilégier les produits et services à marge élevée et les produits et services fournis contre honoraires, tout en continuant d'augmenter les prix et de modifier la conception d'autres produits pour accroître les marges et réduire le risque. Le dynamisme de nos activités sous-jacentes, ainsi que les modifications apportées à nos produits ont fait grimper de 54 % notre bénéfice d'exploitation rajusté du quatrième trimestre de 2010 par rapport au quatrième trimestre de 2009. Au quatrième trimestre de 2010, stimulé par les excellents rendements des marchés et les flux de trésorerie nets positifs, le total des fonds gérés du secteur de gestion de patrimoine a atteint le niveau inégalé de 188 milliards de dollars américains, soit une hausse de 11 % par rapport au quatrième trimestre de 2009. Le secteur Fonds communs de placement de John Hancock a enregistré des records de souscriptions, clôturant l'exercice avec des souscriptions annuelles de 9,7 milliards de dollars, ce qui représente 48 % de plus qu'à l'exercice précédent; les souscriptions de régimes à cotisation déterminée de notre secteur Régimes de retraite ont également atteint des sommets, s'établissant à 5,1 milliards de dollars pour l'exercice, une progression de 16 % en regard de l'exercice précédent. Nous continuons de repositionner notre secteur de l'assurance dans ce contexte à faible taux d'intérêt, et à ce jour, nous sommes encouragés par la réponse des organismes de réglementation aux demandes d'augmentation des primes de nos activités d'assurance soins de longue durée en vigueur. »

Aux États-Unis, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, à l'exclusion des contrats de rente à capital variable et de rente différée à capital fixe à la valeur comptable, ont augmenté de 15 % au quatrième trimestre de 2010 par rapport à la même période lors de l'exercice 2009, pour s'établir à 4,4 milliards de dollars américains, et de 30 % pour l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009, pour s'établir à 16,1 milliards de dollars américains.

- Les souscriptions du secteur Fonds communs de placement de John Hancock (« Fonds JH ») ont été de 2,5 milliards de dollars américains au quatrième trimestre et se sont établies au niveau inégalé de 9,7 milliards de dollars américains pour l'exercice. Fonds JH s'est hissé au 5^e rang¹² sur le plan des nouveaux capitaux dans le marché des produits non exclusifs depuis le début de l'exercice jusqu'au 31 décembre 2010, en comparaison du 23^e rang pour la même période en 2009. L'augmentation de 31 % des souscriptions au quatrième trimestre de 2010 et de 48 % pour l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009

¹² Source : *Strategic Insight Simfund*. Les nouveaux capitaux nets sont calculés en incluant seulement les fonds à capital variable à long terme destinés aux particuliers de John Hancock, exclusion faite des fonds du marché monétaire, et ne couvre que les actions des catégories A, B, C et I.

est attribuable à la gamme largement diversifiée de fonds concurrentiels offerts aux particuliers, aux clients institutionnels et dans le cadre des régimes à cotisation déterminée – services de placement seulement, ainsi qu'à l'amélioration de la conjoncture. Au 31 décembre 2010, Fonds JH comptait 21 fonds notés quatre ou cinq étoiles par Morningstar¹³. Les fonds gérés de Fonds JH ont augmenté pour s'établir à 34 milliards de dollars américains au 31 décembre 2010, en hausse de 25 % par rapport au 31 décembre 2009, en raison de l'amélioration du rendement des marchés et des flux de trésorerie nets positifs.

- Le secteur Régimes de retraite de John Hancock a enregistré des souscriptions de 1,5 milliard de dollars au quatrième trimestre de 2010, ce qui est conforme à la même période de l'exercice précédent, et de 5,1 milliards de dollars pour l'exercice 2010, en hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Les fonds gérés avaient atteint des sommets inégalés de 63 milliards de dollars américains à la fin de 2010, en hausse de 17 % par rapport à leur niveau du 31 décembre 2009, en raison de l'amélioration du rendement des marchés et des flux de trésorerie nets positifs.
- Les portefeuilles Lifestyle et Lifecycle de John Hancock, offerts dans le cadre de nos fonds commun de placement, de nos régimes 401(k) et de nos produits de rente à capital variable et d'assurance vie à capital variable, ont continué de bien faire, s'élevant jusqu'à leur plus haut niveau d'actifs gérés, soit 72 milliards de dollars américains au 31 décembre 2010. Les fonds Lifestyle ont enregistré les plus fortes souscriptions parmi les Fonds JH, soit plus de 1,3 milliard de dollars américains en 2010, une augmentation de 48 % par rapport à l'exercice précédent. Les portefeuilles Lifestyle et Lifecycle, offerts dans le cadre des régimes 401(k), ont continué de se classer parmi les produits les plus attrayants, avec une tranche de 7,1 milliards de dollars américains des primes et dépôts, ou 59 %, pour l'exercice 2010.
- Les souscriptions de contrats de rente à capital variable et de contrats de rente à capital fixe de l'exercice 2010 ont totalisé respectivement 2,6 milliards de dollars américains et 1,5 milliard de dollars américains, soit une baisse respective de 50 % et 53 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par les initiatives de réduction des risques et le manque d'attrait des produits à revenu fixe dans un contexte de faibles taux d'intérêt.

Dans le secteur Assurance – États-Unis, nous continuons de repositionner nos activités de manière à nous adapter au contexte de faibles taux d'intérêt et à mettre l'accent sur une gamme de produits qui privilégie les produits à marge élevée et les produits plus rentables. Par suite de ces mesures, les souscriptions d'assurance aux États-Unis ont totalisé 216 millions de dollars américains au quatrième trimestre de 2010, soit 7 % de moins qu'au quatrième trimestre de 2009, et 784 millions de dollars pour l'exercice 2010, soit 6 % de moins qu'à l'exercice précédent.

- Le secteur Assurance vie de John Hancock (« JH Vie ») a poursuivi le repositionnement de son portefeuille de produits afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt et d'améliorer les marges. Au quatrième trimestre de 2010, les souscriptions ont reculé de 9 % comparativement à la même période lors de l'exercice précédent, en raison des augmentations de taux de certains produits garantis. À l'exclusion des produits dont nous ne projetons pas la croissance (produits d'assurance vie universelle assortis de garanties de non-déchéance et contrats d'assurance vie entière sans participation garantis), les

¹³ Pour chaque fonds existant depuis au moins trois ans, Morningstar calcule une note fondée sur le rendement rajusté en fonction du risque, qui tient compte des fluctuations du rendement mensuel (y compris l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat), souligne les baisses et récompense la constance des rendements. La première tranche de 10 % des fonds reçoit cinq étoiles, la tranche de 22,5 % suivante reçoit quatre étoiles, celle de 35 % qui suit reçoit trois étoiles, la tranche suivante de 22,5 % reçoit deux étoiles et les fonds se classant dans la dernière tranche de 10 % reçoivent une étoile. La note générale que Morningstar accorde à un fonds découle d'une moyenne pondérée de son rendement sur 3, 5 et 10 ans (le cas échéant) mesuré selon les critères de Morningstar. Le rendement passé ne garantit pas le rendement futur. La note générale tient compte de l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat, tandis que la note « frais exclus » (Load Waived) n'en tient pas compte. La note « frais exclus » (Load Waived) des actions de catégorie A est destinée uniquement aux investisseurs qui n'ont pas à payer de frais d'entrée.

souscriptions ont progressé de 15 % au quatrième trimestre de 2010 en regard du quatrième trimestre de 2009, et de 38 % au quatrième trimestre de 2010 en regard du troisième trimestre de 2010, ce qui représente 62 % des souscriptions totales du quatrième trimestre de 2010. De nouvelles étapes ont été franchies dans la transition du portefeuille de produits lorsque la Division a lancé, en janvier, un nouveau produit d'assurance vie universelle fondé sur des hypothèses courantes doté de caractéristiques de risque améliorées. De plus, le secteur s'attend à commencer à tirer profit, au début de 2011, de l'incidence des augmentations de taux des produits d'assurance vie universelle assortis de garanties viagères de non-déchéance qui ont été annoncées au quatrième trimestre de 2010.

- Les souscriptions du secteur Assurance soins de longue durée de John Hancock (« JH SLD ») du quatrième trimestre de 2010 étaient équivalentes à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits de détail ont reculé au quatrième trimestre de 2010 en regard du quatrième trimestre de 2009 et du troisième trimestre de 2010, en raison des augmentations de taux entrées en vigueur pour les affaires nouvelles au deuxième semestre. On s'attend à ce que ces augmentations de taux améliorent la rentabilité globale des affaires nouvelles et contribuent à ralentir les souscriptions en 2011. Au quatrième trimestre de 2010, JH SLD a demandé aux organismes de réglementation l'autorisation de procéder à des hausses de taux des primes des produits individuels et collectifs en vigueur d'environ 40 % en moyenne à l'égard de la majorité de nos produits d'assurance soins de longue durée en vigueur.

Gestion d'actifs Manuvie

En décembre 2010, Gestion des placements mondiaux MFC a changé de nom pour adopter celui de Gestion d'actifs Manuvie à l'échelle mondiale. Elle a conservé la même formule qui fait sa réussite et qui lui permet de se démarquer : des équipes de placement autonomes œuvrant dans une entreprise spécialisée, pouvant s'appuyer sur les ressources mondiales d'un chef de file des services financiers. Afin de profiter de la notoriété de la marque John Hancock aux États-Unis, Gestion d'actifs Manuvie utilise le nom John Hancock Asset Management comme une sous-marque pour fournir des services de gestion de placements dans le cadre des produits de John Hancock offerts aux États-Unis.

L'actif géré pour le compte de clients externes par Gestion d'actifs Manuvie et ses sociétés affiliées totalisait 182 milliards de dollars, une hausse de 65 milliards de dollars depuis la fin du troisième trimestre de 2010¹⁴. Afin de nous conformer aux pratiques sectorielles en matière de présentation de l'information, au 31 décembre 2010, nous incluons dorénavant la composante de l'actif des fonds de répartition de l'actif confiée à des gestionnaires externes; c'est ce qui explique la hausse de 61 milliards de dollars. En tout, Gestion d'actifs Manuvie gère 209 milliards de dollars pour le compte de clients internes et externes.

Gestion d'actifs Manuvie a continué de renforcer ses activités sur de nombreux fronts en 2010. Elle a approfondi sa présence dans le secteur institutionnel, elle a obtenu d'excellents rendements de ses placements dans l'ensemble de son complexe de gestion d'actifs, les souscriptions provenant des secteurs de gestion de patrimoine de détail de Manuvie et de John Hancock ont été élevées pendant tout l'exercice et elle s'est distinguée par les notes accordées à ses fonds et les prix décernés par le secteur. Des progrès importants ont été réalisés en Chine, comme en témoignent l'acquisition de la coentreprise chinoise Manulife TEDA et le lancement réussi de deux fonds QFII, qui permettent aux investisseurs étrangers d'accéder au marché chinois. Hancock Natural Resources Group a connu une solide progression, investissant des capitaux avec succès dans plusieurs acquisitions significatives de terrains forestiers et de terres agricoles.

¹⁴ Le solde d'ouverture du quatrième trimestre a été retraité, passant de 121 milliards de dollars à 117 milliards de dollars.

Total des souscriptions de la Société et total des primes et dépôts de la Société¹⁵

Nos résultats au chapitre des souscriptions et des primes et dépôts¹⁶ sont conformes à notre stratégie qui consiste à accélérer la croissance des produits qui dégagent un rendement sur le capital investi favorable et comportent des risques moindres, tout en retirant ou éliminant les produits qui entraînent une sensibilité des résultats ou produisent de faibles rendements sur le capital investi. Pour évaluer nos progrès, nous présentons séparément les souscriptions et les primes et dépôts pour les gammes de produits dont nous projetons la croissance et celles dont nous ne projetons pas la croissance.

Souscriptions

- Les souscriptions dans l'ensemble de la Société pour les produits d'assurance dont nous projetons la croissance ont presque atteint 0,6 milliard de dollars pour le quatrième trimestre de 2010, soit une hausse de 34 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour l'exercice, ces souscriptions ont dépassé 2 milliards de dollars et augmenté de 20 %, en devises constantes, par rapport à l'exercice 2009. Comme il a été mentionné précédemment, les principaux catalyseurs des fortes souscriptions du trimestre et de l'exercice ont été la solide croissance en Asie et les records de souscriptions du secteur Assurance individuelle au Canada. Stimulée par la montée des souscriptions, la valeur intrinsèque des affaires nouvelles¹⁷ a augmenté de 20 % au quatrième trimestre de 2010, en regard du quatrième trimestre de 2009, et de 17 % pour l'exercice 2010, en regard de l'exercice 2009. La progression de la valeur intrinsèque des affaires nouvelles au quatrième trimestre a été diminuée par l'augmentation des coûts d'acquisition en Asie.
- Les souscriptions dans l'ensemble de la Société pour les gammes de produits d'assurance dont nous ne projetons pas la croissance (produits d'assurance vie universelle assortis de garanties viagères de non-déchéance; contrats d'assurance vie entière sans participation garantis et produits d'assurance soins de longue durée dans le secteur Assurance – É.-U.) ont reculé de 23 % au quatrième trimestre de 2010 par rapport au quatrième trimestre de 2009 et de 9 % pour l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009. La valeur intrinsèque des affaires nouvelles a souffert du fléchissement des taux d'intérêt, mais elle a tiré avantage, comparativement au quatrième trimestre de 2009, des augmentations de taux ayant pris effet au deuxième semestre. La valeur intrinsèque des affaires nouvelles du quatrième trimestre s'est donc améliorée de 17 % sur un an, alors qu'elle a reculé de 5 % pour l'exercice.
- Le total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la Société dont nous projetons la croissance s'est établi à 7,7 milliards de dollars pour le quatrième trimestre et a dépassé 27 milliards de dollars pour l'exercice. La croissance a été de 28 % sur un an comparativement au quatrième trimestre de 2009 et de 23 % comparativement à l'exercice 2009. Elle a été généralisée, mais s'est manifestée surtout en Asie, dans les fonds communs de placement nord-américains et le secteur Régimes de retraite de John Hancock. La valeur intrinsèque des affaires nouvelles liée à ces produits a progressé de 7 % pour le trimestre, par rapport au quatrième trimestre de 2009, et de 10 % pour l'exercice, par rapport à l'exercice 2009. La progression de la valeur intrinsèque des affaires nouvelles liée à la croissance des souscriptions a été contrebalancée en partie par le changement de la composition des souscriptions et par les coûts d'acquisition plus élevés.
- Au quatrième trimestre de 2010 les souscriptions de produits de gestion de patrimoine dont nous ne projetons pas la croissance (rentes à capital variable et rentes différées à capital fixe à la valeur comptable) ont totalisé 1,5 milliard de dollars, ce qui représente une baisse de 25 % par rapport au quatrième trimestre de 2009. Pour l'exercice, les souscriptions ont

¹⁵ La croissance des souscriptions ainsi que les primes et dépôts sont exprimés en devises constantes. Les devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

¹⁶ Les primes et les dépôts sont une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

¹⁷ La valeur intrinsèque des affaires nouvelles est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

totalisé 6,7 milliards de dollars, en régression de 46 % par rapport à l'exercice 2009, ce qui demeure conforme aux initiatives en cours de la Société visant à diminuer le risque lié aux actions à l'échelle mondiale. Le pourcentage de la valeur des garanties couverte ou réassurée était d'environ 55 % au 31 décembre 2010. La quasi-totalité des nouveaux contrats de rente à capital variable souscrits aux États-Unis, au Canada et au Japon continuent d'être couverts dès la souscription. La valeur intrinsèque des nouveaux contrats de rente à capital variable s'est ressentie du recul des souscriptions et des taux d'intérêt, mais les résultats se sont améliorés vers la fin de 2010, lorsque les taux d'intérêt ont remonté et les dépenses faisaient l'objet d'un contrôle rigoureux. Alors, la valeur intrinsèque des nouveaux contrats de rente à capital variable a grimpé de 16 % au quatrième trimestre comparativement au quatrième trimestre de 2009, mais elle a régressé de 28 % par rapport à l'exercice précédent. La Société offre également les garanties associées aux fonds distincts sur une tranche de ses régimes de retraite collectifs. Au quatrième trimestre, sur les souscriptions de produits de gestion de patrimoine dont nous projetons la croissance, une tranche de 62 millions de dollars touchait des garanties de fonds distincts, et cette tranche se chiffre à 340 millions de dollars pour l'exercice.

Primes et dépôts

- Au quatrième trimestre, le total des primes et dépôts de la Société de 4,7 milliards de dollars pour les produits d'assurance dont nous projetons la croissance a progressé de 8 %, en devises constantes, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'Asie menant le bal. Les primes et dépôts comprennent les primes et dépôts reçus au titre des affaires nouvelles et les primes et dépôts périodiques au titre des affaires en vigueur croissantes. Les résultats correspondants pour l'exercice se sont élevés à 17,8 milliards de dollars, reflétant la croissance de 4 % depuis l'exercice précédent.
- Au quatrième trimestre, le total des primes et dépôts de la Société pour les gammes de produits d'assurance dont nous ne projetons pas la croissance a été de 1,0 milliard de dollars, une baisse de 52 % par rapport au trimestre correspondant de 2009, en devises constantes. La baisse reflète à la fois un dépôt non récurrent reçu au quatrième trimestre de 2009 d'un ancien partenaire de coentreprise lorsque JH LTC est devenu l'unique fournisseur du régime d'assurance soins de longue durée fédéral américain, de même que l'incidence de la baisse des souscriptions. Pour des raisons semblables, les primes et dépôts correspondants de l'exercice de 3,9 milliards de dollars pour ces produits ont reculé de 17 % par rapport à l'exercice 2009.
- Les primes et dépôts de la Société au titre des produits de gestion de patrimoine dont nous projetons la croissance ont totalisé 9,5 milliards de dollars pour le quatrième trimestre de 2010, soit une hausse de 23 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, exprimée en devises constantes. La croissance est attribuable aux fortes souscriptions de fonds communs de placement, en partie annulée par le fléchissement des souscriptions de produits à revenu fixe aux États-Unis et au Canada. Pour l'exercice, les primes et dépôts se sont élevés à 36,7 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 13 %, en devises constantes, par rapport à 2009.
- Le total des primes et dépôts de la Société pour la gamme de produits de gestion de patrimoine dont nous ne projetons pas la croissance (rentes à capital variable et rentes différées à capital fixe à la valeur comptable) s'est établi à 1,5 milliard de dollars pour le quatrième trimestre de 2010 et à 6,7 milliards de dollars pour l'exercice. Ces résultats représentent une diminution respective de 25 % et 46 % par rapport à l'exercice précédent.

Fonds gérés

Le total des fonds gérés au 31 décembre 2010 s'est fixé à 475,2 milliards de dollars, soit 1,3 milliard de dollars de plus qu'au 30 septembre 2010 et 35,6 milliards de dollars de plus qu'au 31 décembre 2009. Cette progression en glissement annuel tient à ce qui suit : un rendement des placements de 40,9 milliards de dollars, des flux de trésorerie nets positifs provenant des titulaires de contrat de 9,8 milliards de dollars, et l'émission de billets de premier rang et à moyen terme de 2,0 milliards de dollars. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par un montant de 13,9 milliards de dollars lié au raffermissement du dollar canadien et par des charges, commissions, impôts et autres variations de 3,2 milliards de dollars.

AUTRES ÉLÉMENTS NOTABLES

Services généraux

- Dans un communiqué distinct, la Société a annoncé aujourd'hui que le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action ordinaire de la Société, payable au plus tôt le 21 mars 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 février 2011.
- De plus, le conseil d'administration a décidé que, pour ce qui est de la date de versement des dividendes sur les actions ordinaires, soit le 21 mars 2011, la Société émettra des actions ordinaires relativement au réinvestissement des dividendes et à l'achat facultatif d'actions en espèces dans le cadre de son régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions et de son régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions offert aux actionnaires des États-Unis. Le prix d'achat des actions ordinaires acquises au moyen des dividendes réinvestis sera inférieur de 2 % au prix du marché, conformément aux conditions du régime visé. Il s'agit d'une diminution par rapport à l'escompte de 3 % qui était appliquée aux dividendes réinvestis aux trimestres précédents.
- Le 13 janvier 2011, La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers a annoncé qu'elle rachèterait, le 16 février 2011, toutes ses débetures subordonnées en circulation assorties d'un taux de 6,24 %, d'un capital de 550 000 000 \$, échéant le 16 février 2016.

Prix et distinctions

- Au Canada, Fonds communs Manuvie a remporté deux prix lors du 16^e gala annuel des Canadian Investment Awards, l'un pour l'excellence de sa gestion des placements et l'autre, pour sa campagne de marketing entourant le lancement d'un nouveau fonds à revenu fixe.
- Sur le plan mondial, Morningstar¹⁸ a accordé cinq ou quatre étoiles à 48 fonds que Gestion d'actifs Manuvie gère pour le compte de ses partenaires de gestion de patrimoine Manuvie et John Hancock en 2010. Il s'agit de notre meilleur résultat pour une fin de trimestre.
- En Indonésie, l'Association des courtiers d'assurance et de réassurance d'Indonésie a remis le prix de la meilleure et de la plus populaire société d'assurance vie de 2010 à Manulife Indonesia. Comme les membres de l'association sont des titulaires de contrat indonésiens,

¹⁸ Pour chaque fonds existant depuis au moins trois ans, Morningstar calcule une note fondée sur le rendement rajusté en fonction du risque, qui tient compte des fluctuations du rendement mensuel (y compris l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat), souligne les baisses et récompense la constance des rendements. La première tranche de 10 % des fonds reçoit cinq étoiles, la tranche de 22,5 % suivante reçoit quatre étoiles, celle de 35 % qui suit reçoit trois étoiles, la tranche suivante de 22,5 % reçoit deux étoiles et les fonds se classant dans la dernière tranche de 10 % reçoivent une étoile. La note générale que Morningstar accorde à un fonds découle d'une moyenne pondérée de son rendement sur 3, 5 et 10 ans (le cas échéant) mesuré selon les critères de Morningstar. Le rendement passé ne garantit pas le rendement futur. La note générale tient compte de l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat, tandis que la note « frais exclus » (Load Waived) n'en tient pas compte. La note « frais exclus » (Load Waived) des actions de catégorie A est destinée uniquement aux investisseurs qui n'ont pas à payer de frais d'entrée.

les prix témoignent de l'appréciation de Manulife Indonesia en tant que fournisseur d'avantages sociaux fiable et digne de confiance pour les employés.

- En Chine, Manulife Sinochem a vu son produit d'assurance mixte « Jin Fu Lian Lian » être choisi comme produit d'épargne exemplaire de l'année 2010 par le secteur de l'assurance de Shanghai, et sa succursale de Beijing a été nommée la société d'assurance la plus solide de 2010 par le secteur de l'assurance de Beijing dans le cadre du Golden Policy Yearly Appraisal Event.

Remarques :

La Société Financière Manuvie tiendra une conférence téléphonique sur ses résultats financiers du quatrième trimestre le 10 février 2011 à 14 heures (HE). Pour participer à la conférence, composez sans frais en Amérique du Nord le 1 866 898-9626, ou le 416 340-2216 s'il s'agit d'un appel local ou international. Veuillez téléphoner dix minutes avant le début de la conférence. Vous devrez donner votre nom, ainsi que le nom de l'entreprise que vous représentez. Il sera aussi possible d'écouter l'enregistrement de la conférence téléphonique à partir de 18 heures (HE) le 10 février 2011 jusqu'au 24 février 2011 en appelant au 905 694-9451 ou au 1 800 408-3053 (code 7044147#).

La conférence téléphonique sera aussi diffusée en direct sur le site Web de Manuvie à compter de 14 heures (HE) le 10 février 2011, à l'adresse **www.manuvie.com/rapportstrimestriels**. Vous pourrez aussi accéder à l'enregistrement de la conférence à la même adresse à partir de 16 h 30 (HE).

Les données statistiques du quatrième trimestre de 2010 sont aussi disponibles sur le site Web de la Financière Manuvie à l'adresse **www.manuvie.com/rapportstrimestriels**. Ce document peut être téléchargé avant le début de la diffusion sur le Web.

Communications avec les médias :

Anthony Wilson-Smith
416 852-8899
anthony_wilson-smith@manuvie.com

Relations avec les investisseurs :

Anthony G. Ostler
416 926-5471
anthony_ostler@manuvie.com

Laurie Lupton
416 852-7792
laurie_lupton@manuvie.com

RAPPORT DE GESTION

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (non vérifié)

	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions de \$ CA)	1 794 \$	(947)\$	868 \$	(391)\$	1 402 \$
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires (en millions de \$ CA)	1 774 \$	(966)\$	848 \$	(470)\$	1 338 \$
Résultat par action ordinaire (\$ CA)	1,00 \$	(0,55)\$	0,51 \$	(0,27)\$	0,82 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires ^a (%) (annualisé)	28,6	(15,4)	13,1	(1,8)	5,2
Primes et dépôts ^a (en millions de \$ CA)					
• Produits d'assurance dont nous projetons la croissance	4 745 \$	4 555 \$	4 437 \$	17 811 \$	17 747 \$
• Produits de gestion de patrimoine dont nous projetons la croissance	9 511 \$	8 130 \$	7 976 \$	36 676 \$	35 143 \$
• Produits d'assurance dont nous ne projetons pas la croissance ^b	972 \$	930 \$	2 124 \$	3 880 \$	5 205 \$
• Activités de gestion de patrimoine dont nous ne projetons pas la croissance (rentes à capital variable et rentes différées à capital fixe à la valeur comptable)	1 479 \$	1 327 \$	1 998 \$	6 694 \$	13 175 \$
Fonds gérés ^a (en milliards de \$ CA)	475,2 \$	473,9 \$	439,6 \$		
Fonds propres ^a (en milliards de \$ CA)	31,2 \$	30,6 \$	33,2 \$		

a) Cet élément n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Pour des précisions sur notre utilisation des mesures non conformes aux PCGR, voir la section « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

b) Les contrats d'assurance vie universelle assortis de garanties viagères de non-déchéance et les contrats d'assurance vie entière sans participation garantis de JH Vie, ainsi que les produits de JH SLD.

Le bénéfice net attribué aux actionnaires pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2010 s'est élevé à 1 794 millions de dollars, soit un résultat dilué par action de 1,00 \$. Au quatrième trimestre de 2009, la SFM avait présenté un bénéfice net attribué aux actionnaires de 868 millions de dollars, ou 0,51 \$ l'action. Ci-après figure une analyse des résultats des quatrièmes trimestres de 2010 et 2009. La perte nette imputée aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 a été de 391 millions de dollars, contre un bénéfice net de 1 402 millions de dollars en 2009.

Quatrième trimestre de 2010

Le redressement des marchés des actions et la hausse des taux d'intérêt ont considérablement contribué au niveau record des bénéfices du trimestre. Les gains liés au redressement des marchés des actions se sont élevés à 441 millions de dollars et ceux liés à la hausse des taux d'intérêt, à 604 millions de dollars.

Bénéfice d'exploitation rajusté réel du quatrième trimestre et rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR

Le bénéfice d'exploitation rajusté du quatrième trimestre de 2010 a atteint 692 millions de dollars. Les coûts de couverture accrus, notamment 34 millions de dollars liés aux couvertures d'actions à grande échelle mises en œuvre dans la deuxième moitié du quatrième trimestre, ont entraîné un bénéfice d'exploitation rajusté légèrement en deçà de la fourchette estimée de 700 millions de dollars à 800 millions de dollars pour chacun des trimestres de 2010 présentée dans notre rapport annuel de 2009. En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, la Société ne sera plus tenue de présenter son bénéfice d'exploitation rajusté en 2011. Nous présenterons le bénéfice net compte non tenu de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt, en plus de faire ressortir d'autres éléments importants.

Le bénéfice net excluant l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est une mesure de rentabilité non conforme aux PCGR qui présente le bénéfice net attribué aux actionnaires qui aurait été réalisé en supposant que les couvertures existantes soient demeurées les mêmes et que les taux d'intérêt et les marchés des actions aient reflété ceux pris en compte dans notre évaluation de la provision. Nous sommes d'avis que les gains ou les pertes sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique sont une incidence indirecte, plutôt que directe, des variations des marchés des actions et des taux d'intérêt.

Le tableau suivant rapproche le bénéfice d'exploitation rajusté et notre bénéfice net présenté au quatrième trimestre, ainsi que le bénéfice net excluant l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et notre bénéfice net présenté :

(en millions de \$ CA)	Gain (perte)
Bénéfice net attribué aux actionnaires présenté	1 794 \$
Moins l'incidence nette du redressement des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt :	
sur les obligations au titre des garanties de rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique ^a	274 \$
sur les placements en actions du fonds général qui soutiennent les provisions mathématiques, et sur les revenus d'honoraires ^{a, b}	117
sur les couvertures d'actions à grande échelle ^c	(48)
sur les hypothèses de réinvestissement applicables aux titres à revenu fixe utilisées pour calculer les provisions mathématiques ^b	516
sur les gains nets à la vente d'obligations disponibles à la vente détenues dans la composante excédent	2
Incidence directe totale des marchés des actions et des taux d'intérêt	861 \$
Bénéfice net compte non tenu de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt :	933 \$
Moins les autres éléments notables :	
Gains sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique	184
Autres résultats favorables des placements ^b	61
Gains fiscaux à l'égard des années d'imposition fermées	103
Gains nets sur les résultats techniques	36
Modification de la convention comptable pour la comptabilisation des frais d'acquisition différés pour le secteur des régimes de retraite à Hong Kong	(39)
Améliorations apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(54)
Variation des taux de change ^d	(50)
Total des autres éléments notables	241 \$
Bénéfice d'exploitation rajusté	692 \$

^{a)} Le bénéfice d'exploitation rajusté exclut l'incidence, sur le bénéfice, des fluctuations des marchés des actions qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables, soit une croissance de 7,25 % par année au Canada, de 8,0 % par année aux États-Unis, de 5,0 % par année au Japon et de 9,5 % par année à Hong Kong.

^{b)} Comme il est mentionné dans nos conventions comptables, les provisions mathématiques correspondent à l'estimation que nous avons faite du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, couvre les montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux bonifications, aux impôts et taxes (autres que les impôts sur les bénéfices) et aux charges liées aux contrats en vigueur. En vertu des PCGR du Canada, le calcul des provisions mathématiques est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses courantes les plus probables pour chaque composante importante des flux de trésorerie et chaque éventualité notables. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles de placement actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. Chaque hypothèse est rajustée selon une marge pour écarts défavorables. En raison de cette méthode, les gains et pertes liés aux résultats techniques surviennent lorsque les rendements liés aux actions, aux taux d'intérêt, au crédit et aux autres titres à rendement variable diffèrent de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques.

^{c)} Le coût total des couvertures d'actions à grande échelle mises en œuvre à la fin du quatrième trimestre s'est élevé à 82 millions de dollars et comprend une charge de 34 millions de dollars liée au coût prévu estimatif des couvertures d'actions à grande échelle liées à nos hypothèses d'évaluation à long terme. Le coût prévu estimatif de ces couvertures a été inclus dans le bénéfice net excluant l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt de même que dans le bénéfice d'exploitation rajusté. L'écart de 48 millions de dollars a été présenté à titre d'incidence directe des marchés des actions et exclu du bénéfice d'exploitation rajusté.

^{d)} Le bénéfice d'exploitation rajusté ne tient pas compte de l'incidence des fluctuations de change survenues depuis le 30 juin 2009, date à laquelle nous avons établi notre estimation. Depuis ce temps, le dollar canadien s'est raffermi et la valeur d'un dollar américain est passée de 1,1625 \$ CA au 30 juin 2009 à 0,09946 \$ CA au 31 décembre 2010. Le taux de change quotidien moyen s'est établi à 1,012758 \$ CA pour un dollar américain au cours du trimestre. Ce recul a entraîné une diminution du bénéfice net présenté de 50 millions de dollars pour le trimestre.

Incidence du redressement des marchés des actions et de la hausse des taux d'intérêt

Le redressement des marchés des actions et la hausse des taux d'intérêt au quatrième trimestre ont entraîné des gains nets de 861 millions de dollars.

L'excédent du redressement des marchés boursiers sur les rendements pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques a entraîné des gains de 274 millions de dollars sur nos obligations au titre des rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et des gains de 117 millions de dollars sur les placements en actions du fonds général qui soutiennent les provisions mathématiques, et sur les revenus d'honoraires.

La tranche de la perte sur les couvertures d'actions à grande échelle classées comme perte liée aux résultats techniques a en partie contrebalancé ces gains. Comme il est mentionné ci-dessus, la perte totale sur les couvertures d'actions s'est élevée à 82 millions de dollars, dont une tranche de 34 millions de dollars représente le coût prévu estimatif lié à nos hypothèses d'évaluation à long terme. Selon nos estimations, le coût après impôts prévu de ces couvertures d'actions à grande échelle lié à nos hypothèses d'évaluation à long terme sera d'environ 100 millions de dollars au premier trimestre de 2011.

La hausse des taux d'intérêt au quatrième trimestre a entraîné une augmentation des bénéfices de 516 millions de dollars, et des gains nets de 2 millions de dollars ont été réalisés à la vente d'obligations classées comme disponibles à la vente.

Gains liés aux rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique

Comme il est mentionné plus loin dans la section « Gestion du risque », le gain enregistré (la perte subie) sur les actifs de couverture n'annulera pas entièrement les pertes (gains) résultant des provisions pour garanties couvertes au cours d'un trimestre donné, pour un certain nombre de raisons. Au quatrième trimestre, le gain de 184 millions de dollars découle essentiellement de la sensibilité aux taux d'intérêt non couverte et du rendement positif du fonds par rapport à nos instruments de couverture.

Autres résultats favorables des placements

Les autres résultats favorables nets des placements sont principalement attribuables à l'incidence de la prolongation de la durée des actifs à revenu fixe à l'appui des provisions mathématiques sur les provisions mathématiques des placements à revenu fixe.

Le portefeuille de titres à revenu fixe de la Société a continué de faire très bonne figure malgré la conjoncture générale. Les dépréciations du crédit, d'un montant net de 11 millions de dollars, et les charges liées à des déclassements de créances de 14 millions de dollars ont été moins élevées que les pertes sur créances prises en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

Pour ce qui est des autres placements à revenu variable, la réduction de la juste valeur des titres pétroliers et gaziers a plus que contrebalancé les gains liés aux portefeuilles immobiliers, de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles.

Gains fiscaux à l'égard des années d'imposition fermées et gains nets sur les résultats techniques

Des gains de 103 millions de dollars ont été comptabilisés au quatrième trimestre à l'égard du règlement de questions fiscales de l'exercice antérieur. Les résultats techniques se sont traduits par un gain net de 36 millions de dollars pour le trimestre, la Division canadienne, la Division Asie et la Division de réassurance affichant des résultats techniques favorables.

Quatrième trimestre de 2009

Le bénéfice net attribué aux actionnaires au quatrième trimestre de 2009 de 868 millions de dollars reflétait le redressement des marchés des actions et la hausse des taux d'intérêt, en partie contrebalancés par la baisse de la valeur marchande du portefeuille immobilier, les améliorations apportées aux méthodes actuarielles précédemment mises en œuvre et des charges ponctuelles liées aux changements apportés aux lois fiscales en Ontario.

Exercices 2010 et 2009

En 2010, la perte nette imputée aux actionnaires s'est établie à 391 millions de dollars pour l'exercice, en raison de charges de plus de 3 milliards de dollars présentées au troisième trimestre ayant trait à la dépréciation de l'écart d'acquisition et aux modifications de méthodes et d'hypothèses actuarielles, ce qui a raffermi notre bilan et nos provisions. Le bénéfice d'exploitation rajusté de l'exercice s'est établi à 2 871 millions de dollars.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (en millions de \$ CA)	Gain (perte)
Perte nette imputée aux actionnaires	(391) \$
Éléments notables	
Dépréciation de l'écart d'acquisition de la Division américaine	(1 039) \$
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(2 072)
Résultats nets liés au marché et aux placements et autres éléments notables ^a	(151)
Total des éléments notables	(3 262) \$
Bénéfice d'exploitation rajusté	2 871 \$

^a Le total de la charge de 151 millions de dollars comprend des charges de 137 millions de dollars liées à l'incidence nette des taux d'intérêt et des marchés des actions, ainsi que des placements. La baisse des taux d'intérêt, déduction faite des gains sur les obligations disponibles à la vente dans la composante excédent, a entraîné une charge de 723 millions de dollars et la perte sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique s'est établie à 176 millions de dollars. Ces charges ont été en partie compensées par les gains sur le marché des actions de 51 millions de dollars et par d'autres placements favorables d'approximativement 711 millions de dollars, dont environ la moitié est attribuable aux activités de repositionnement des actifs du troisième trimestre.

En 2009, le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est établi à 1 402 millions de dollars pour l'exercice. Les faibles taux d'intérêt, les charges liées à des déclassements de créances, la baisse de valeur des portefeuilles immobiliers, de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles, et les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ont en partie annulé l'incidence favorable du redressement des marchés des actions et des éléments fiscaux, qui a donné lieu à une charge de 1,5 milliard de dollars.

Résultat par action et rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

Le résultat par action ordinaire pour le quatrième trimestre de 2010 s'est établi à 1,00 \$ en regard de 0,51 \$ pour le quatrième trimestre de 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires s'est élevé à 28,6 % pour le quatrième trimestre de 2010 (contre 13,1 % pour le quatrième trimestre de 2009).

Le résultat dilué par action s'est établi à (0,27) \$ pour l'exercice, comparativement à 0,82 \$ en 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice 2010 s'est établi à (1,8) %, contre 5,2 % à l'exercice précédent.

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre, le total des primes et dépôts de la Société de 4,7 milliards de dollars pour les produits d'assurance dont nous projetons la croissance a progressé de 8 %, en devises constantes, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'Asie menant le bal. Les primes et dépôts comprennent les primes et dépôts reçus au titre des affaires nouvelles et les primes et dépôts périodiques au titre des affaires en vigueur croissantes. Les résultats correspondants pour l'exercice se sont élevés à 17,8 milliards de dollars, reflétant la croissance de 4 % depuis l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre, le total des primes et dépôts de la Société pour les gammes de produits d'assurance dont nous ne projetons pas la croissance a été de 1,0 milliard de dollars, une

baisse de 52 % par rapport au trimestre correspondant de 2009, en devises constantes. La baisse reflète à la fois un dépôt non récurrent reçu au quatrième trimestre de 2009 d'un ancien partenaire de coentreprise lorsque JH LTC est devenu l'unique fournisseur du régime d'assurance soins de longue durée fédéral américain, de même que l'incidence de la baisse des souscriptions. Pour des raisons semblables, les primes et dépôts correspondants de l'exercice de 3,9 milliards de dollars pour ces produits ont reculé de 17 % par rapport à l'exercice 2009.

Les primes et dépôts de la Société au titre des produits de gestion de patrimoine dont nous projetons la croissance ont totalisé 9,5 milliards de dollars pour le quatrième trimestre de 2010, soit une hausse de 23 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en devises constantes. La croissance était attribuable aux fortes souscriptions de fonds communs de placement, en partie annulée par le fléchissement des souscriptions de produits à revenu fixe aux États-Unis et au Canada. Pour l'exercice, les prêts et dépôts se sont élevés à 36,7 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 13 %, en devises constantes, par rapport à l'exercice 2009.

Le total des primes et dépôts de la Société pour la gamme de produits de gestion de patrimoine dont nous ne projetons pas la croissance (rentes à capital variable et rentes différées à capital fixe à la valeur comptable) s'est établi à 1,5 milliard de dollars pour le quatrième trimestre de 2010 et à 6,7 milliards de dollars pour l'exercice. Ces résultats représentent une diminution respective de 25 % et 46 % par rapport à l'exercice précédent, en devises constantes.

Fonds gérés

Le total des fonds gérés au 31 décembre 2010 s'est fixé à 475,2 milliards de dollars, soit 1,3 milliard de dollars de plus qu'au 30 septembre 2010 et 35,6 milliards de dollars de plus qu'au 31 décembre 2009. Cette progression en glissement annuel tient à ce qui suit : un rendement des placements de 40,9 milliards de dollars, des flux de trésorerie nets positifs provenant des titulaires de contrat de 9,8 milliards de dollars, et l'émission de billets de premier rang et à moyen terme de 2,0 milliards de dollars. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par un montant de 13,9 milliards de dollars au titre du raffermissement du dollar canadien, des charges, commissions, impôts et autres variations de 3,2 milliards de dollars.

Fonds propres

Le total des fonds propres s'est élevé à 31,2 milliards de dollars au 31 décembre 2010, soit 2,0 milliards de dollars de moins que les 33,2 milliards de dollars constatés au 31 décembre 2009. Cette diminution est attribuable à une baisse de 0,4 milliard de dollars des gains latents sur les titres disponibles à la vente, au raffermissement du dollar canadien, soit une incidence négative de 0,6 milliard de dollars, à des pertes nettes imputées aux actionnaires de 0,4 milliard de dollars et au versement en espèces de 0,7 milliard de dollars de dividendes aux actionnaires.

Le ratio des fonds propres réglementaires consolidés de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), soit le MMPRCE, s'est établi à 249 % au 31 décembre 2010, une augmentation de 15 points par rapport au 30 septembre 2010, principalement attribuable aux résultats du quatrième trimestre.

Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué aux sociétés d'assurance en exploitation de la Financière Manuvie de bonnes notes de crédit en raison de leur solidité financière et de leur capacité de règlement. Le maintien de notes élevées à l'égard de titres de créance et des actions privilégiées émises par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Si ces notes de crédit devaient reculer de manière importante, le coût des capitaux pourrait subir une hausse et notre accès au financement et à des capitaux par l'intermédiaire des marchés financiers pourrait être restreint.

La Financière Manuvie, comme bon nombre de ses concurrents, a subi récemment un déclassement de ses notes en raison des bouleversements économiques mondiaux. Au cours du quatrième trimestre de 2010 : Standard and Poor's Rating Services (« S&P ») a abaissé les notes de solidité financière de nos filiales d'assurance en exploitation, les faisant passer de AA à AA-, a abaissé notre note de crédit des contreparties, la faisant passer de A à A-, avec perspectives stables; Moody's a abaissé les notes de solidité financière de nos filiales d'assurance en exploitation, les faisant passer de Aa3 à A1, avec perspectives stables; FitchRatings (« Fitch ») a confirmé les notes de solidité financière de nos filiales d'assurance en exploitation de AA-, avec perspectives stables; A.M. Best a confirmé les notes de solidité financière de nos filiales d'assurance en exploitation de A+, a abaissé la note de crédit d'émetteur, la faisant passer de « a » à « a- », avec perspectives négatives; et DBRS Limited (« DBRS ») a maintenu la note de notre capacité de règlement de IC-1 avec tendance stable.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de la solidité financière et de la capacité de règlement de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 9 février 2011.

Notes liées à la solidité financière et à la capacité de règlement

	S&P	Moody's	DBRS	Fitch	A.M. Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	AA-	A1	IC-1	AA-	A+
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	AA-	A1	Non notée	AA-	A+
Manulife (International) Limited	AA-	Non notée	Non notée	Non notée	Non notée
Manulife Life Insurance Company (Japan)	AA-	Non notée	Non notée	Non notée	Non notée

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR DIVISION

Assurance – É.-U.

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	367 \$	206 \$	(117) \$	(16) \$	(1 441) \$
Primes et dépôts (en millions)	1 981 \$	1 809 \$	3 034 \$	7 266 \$	8 909 \$
Fonds gérés (en milliards)	73,8 \$	77,3 \$	66,6 \$		
<i>Dollars américains</i>					
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	362 \$	199 \$	(111) \$	(14) \$	(1 273) \$
Primes et dépôts (en millions)	1 956 \$	1 741 \$	2 874 \$	7 060 \$	7 914 \$
Fonds gérés (en milliards)	74,2 \$	75,1 \$	63,6 \$		

L'Assurance – É.-U. a présenté un bénéfice net attribué aux actionnaires de 362 millions de dollars américains au quatrième trimestre de 2010, comparativement à une perte nette de 111 millions de dollars américains au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2010 comprennent des gains nets liés aux résultats techniques de 229 millions de dollars américains (pertes de 151 millions de dollars américains en 2009) parce que les rendements liés aux actions, aux taux d'intérêt, au crédit et aux autres titres à rendement variable diffèrent de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net attribué aux actionnaires a progressé de 93 millions de dollars américains, surtout en raison de la réduction du poids des affaires nouvelles et de l'amélioration des statistiques sur la déchéance.

La perte nette imputée aux actionnaires pour l'exercice 2010 s'est établie à 14 millions de dollars américains, contre une perte nette de 1 273 millions de dollars américains pour 2009. Le résultat net tient compte de pertes nettes liées aux résultats techniques, comme il est décrit ci-dessus, de 390 millions de dollars américains en 2010 et de 1 483 millions de dollars américains en 2009.

Les primes et les dépôts ont atteint 2,0 milliards de dollars américains au quatrième trimestre, une diminution de 0,9 milliard de dollars américains, ou 32 %, par rapport au quatrième trimestre de 2009, découlant surtout de la réception en 2009 d'un dépôt dans les fonds distincts de 910 millions de dollars américains lorsque John Hancock est devenu le seul fournisseur du régime d'assurance soins de longue durée fédéral.

Au 31 décembre 2010, les fonds gérés étaient de 74,2 milliards de dollars américains, en hausse de 17 % par rapport au 31 décembre 2009, en raison de la croissance des activités et de l'augmentation de la valeur de marché des fonds gérés.

Gestion de patrimoine – É.-U.

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	589 \$	340 \$	671 \$	775 \$	2 186 \$
Primes et dépôts (en millions)	6 906 \$	6 455 \$	6 727 \$	27 658 \$	30 512 \$
Fonds gérés (en milliards)	187,0 \$	186,4 \$	177,4 \$		
<i>Dollars américains</i>					
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	581 \$	328 \$	635 \$	755 \$	2 000 \$
Primes et dépôts (en millions)	6 820 \$	6 210 \$	6 370 \$	26 857 \$	26 670 \$
Fonds gérés (en milliards)	188,0 \$	181,0 \$	169,5 \$		

La Gestion de patrimoine – É.-U. a présenté un bénéfice net attribué aux actionnaires de 581 millions de dollars américains au quatrième trimestre de 2010, comparativement à une perte nette de 635 millions de dollars américains au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2010 comprennent des gains nets liés aux résultats techniques de 408 millions de dollars américains (490 millions de dollars américains en 2009) parce que les rendements liés aux actions, aux taux d'intérêt, au crédit et aux autres titres à rendement variable diffèrent de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net attribué aux actionnaires a augmenté de 28 millions de dollars américains. La hausse des honoraires dans le secteur de la gestion de patrimoine découlant de l'accroissement de la moyenne des actifs gérés a été en partie contrebalancée par les coûts associés aux couvertures additionnelles de la valeur garantie des contrats de rente à capital variable en vigueur.

Le bénéfice net attribué aux actionnaires pour l'exercice 2010 s'est établi à 755 millions de dollars américains, contre 2 000 millions de dollars américains pour 2009. Le bénéfice net tient compte de gains nets liés aux résultats techniques, comme il est décrit ci-dessus, de 115 millions de dollars américains en 2010 et de 1 339 millions de dollars américains en 2009.

Pour le quatrième trimestre de 2010, les primes et dépôts, compte non tenu des rentes à capital variable et des contrats de rente différée à capital fixe à la valeur comptable, ont été de 6,2 milliards de dollars américains, en hausse de 13 % par rapport à 5,5 milliards de dollars américains pour le quatrième trimestre de 2009, découlant de ventes plus importantes dans le secteur de la gestion de patrimoine. Au quatrième trimestre de 2010, les primes et dépôts des rentes à capital variable et des contrats de rente différée à capital fixe à la valeur comptable se sont établis à 0,6 milliard de dollars américains, en baisse de 0,9 milliard de dollars américains par rapport au quatrième trimestre de 2009 en raison de mesures continues de gestion du risque.

Au 31 décembre 2010, les fonds gérés s'élevaient à 188,0 milliards de dollars américains, en hausse de 11 % par rapport à 169,5 milliards de dollars américains au 31 décembre 2009. Cette augmentation a été stimulée à la fois par le rendement des placements et les flux de trésorerie nets liés aux titulaires de contrat.

Division canadienne

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	635 \$	358 \$	384 \$	950 \$	745 \$
Primes et dépôts (en millions)	4 303 \$	3 812 \$	4 096 \$	16 586 \$	16 917 \$
Fonds gérés (en milliards)	113,6 \$	109,2 \$	102,7 \$		

La Division canadienne a présenté un bénéfice net attribué aux actionnaires de 635 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2010, une hausse de 251 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2009. Les résultats du quatrième trimestre de 2010 comprennent des gains nets liés aux résultats techniques de 306 millions de dollars (53 millions de dollars en 2009) parce que les rendements liés aux actions, aux taux d'intérêt, au crédit et aux autres titres à rendement variable diffèrent de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques.

Compte non tenu des gains liés aux placements et au marché susmentionnés, le bénéfice net attribué aux actionnaires au quatrième trimestre correspondait à celui de 2009. La croissance des niveaux d'actifs dans le secteur de la gestion de patrimoine et à la Banque Manuvie a été en partie annulée par l'incidence des couvertures additionnelles de la valeur des garanties des rentes à capital variable liées à nos activités en vigueur. La forte croissance des souscriptions d'assurance individuelle, conjuguée à une diminution des taux du marché et à des souscriptions record de fonds communs de placement, a entraîné un poids accru sur les affaires nouvelles,

d'où une réduction du bénéfice par rapport à la période correspondante de 2009. Les deux exercices tiennent compte de l'incidence favorable d'éléments fiscaux non récurrents. Une décharge des provisions pour impôts en 2010 liée à la résolution de questions fiscales de l'exercice précédent a contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre du bénéfice du quatrième trimestre.

Le bénéfice net attribué aux actionnaires pour l'exercice 2010 s'est établi à 950 millions de dollars, comparativement à 745 millions de dollars pour 2009. Le bénéfice net tient compte de pertes nettes liées aux résultats techniques, comme il est décrit ci-dessus, de 95 millions de dollars américains en 2010 et de 327 millions de dollars américains en 2009.

Les primes et dépôts compte non tenu des rentes à capital variable se sont élevés à 3,5 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2010, une hausse de 8 % par rapport au quatrième trimestre de 2009. Cette hausse découle des dépôts dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers, qui ont plus que doublé par rapport à l'exercice précédent au fil du renouvellement de la confiance des consommateurs. Les dépôts dans les rentes à capital variable se sont établis à 0,8 milliard de dollars pour le quatrième trimestre de 2010, en légère baisse par rapport à 0,9 milliard de dollars au quatrième trimestre de 2009.

Les fonds gérés se sont accrus de 11 %, ou 11 milliards de dollars, par rapport au 31 décembre 2009, pour s'établir à 113,6 milliards de dollars au 31 décembre 2010. L'augmentation reflète l'incidence du raffermissement des marchés des actions et du recul des taux d'intérêt sur les valeurs des actifs, de même que la croissance dans l'ensemble de la division entraînée par les souscriptions nettes positives des produits de gestion de patrimoine et de la Banque Manuvie au cours des douze derniers mois.

Division Asie

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	339 \$	567 \$	291 \$	623 \$	1 739 \$
Primes et dépôts (en millions)	2 840 \$	2 265 \$	2 036 \$	9 879 \$	9 308 \$
Fonds gérés (en milliards)	67,7 \$	67,0 \$	57,2 \$		

<i>Dollars américains</i>					
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	335 \$	546 \$	274 \$	600 \$	1 530 \$
Primes et dépôts (en millions)	2 803 \$	2 184 \$	1 926 \$	9 602 \$	8 109 \$
Fonds gérés (en milliards)	68,1 \$	65,0 \$	54,7 \$		

La Division Asie a présenté un bénéfice net attribué aux actionnaires de 335 millions de dollars américains pour le quatrième trimestre de 2010, comparativement à 274 millions de dollars américains pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2010 comprennent des gains nets liés aux résultats techniques de 186 millions de dollars américains (45 millions de dollars américains en 2009) parce que les rendements liés aux actions, aux taux d'intérêt, au crédit et aux autres titres à rendement variable diffèrent de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net attribué aux actionnaires a diminué de 80 millions de dollars américains, dont une tranche de 39 millions de dollars américains est attribuable à une modification de convention comptable à l'égard de la comptabilisation des frais d'acquisition différés liés au secteur des régimes de retraite de Hong Kong. La hausse des honoraires et des bénéfices sur les affaires en vigueur n'a qu'en partie annulé le poids accru sur les affaires nouvelles exercé par les faibles taux d'intérêt en Indonésie, les hypothèses sur la déchéance moins favorables au Japon et l'augmentation des charges liées aux nouvelles affaires attribuables au nombre de souscriptions plus élevé au quatrième trimestre à Hong Kong.

Le bénéfice net de l'exercice 2010 s'est établi à 600 millions de dollars américains, contre 1 530 millions de dollars américains en 2009. Le bénéfice net tient compte de pertes nettes liées aux résultats techniques, comme il est décrit ci-dessus, de 252 millions de dollars américains en 2010 et de gains liés aux résultats techniques de 558 millions de dollars américains en 2009.

Les primes et dépôts du quatrième trimestre de 2010, exclusion faite de ceux se rapportant aux rentes à capital variable, se sont établis à 2,7 milliards de dollars américains, en hausse de 60 % par rapport aux 1,7 milliard de dollars américains constatés au quatrième trimestre de 2009. La hausse des primes et dépôts a été propulsée par les souscriptions d'assurance robustes et la solide croissance des affaires au sein de la division, grâce à l'élargissement de la distribution et aux lancements de produits fructueux. Les primes et dépôts dans les fonds communs de placement ont triplé grâce à Manulife TEDA, la coentreprise chinoise de gestion d'actifs récemment acquise, et à la forte croissance en Indonésie. À Hong Kong, le nombre élevé de souscriptions de produits de gestion de patrimoine a été attribuable au lancement réussi de deux fonds du programme des investisseurs institutionnels étrangers admissibles (« QFII »).

Au 31 décembre 2010, les fonds gérés s'élevaient à 68,1 milliards de dollars américains, soit une hausse de 25 % par rapport au 31 décembre 2009. La croissance a été stimulée par les flux de trésorerie nets provenant des titulaires de contrat de 3,8 milliards de dollars américains dans tous les territoires, une augmentation de la valeur de marché des fonds gérés, les fluctuations du change et l'actif géré de 2,0 milliards de dollars américains lié à l'acquisition d'une participation de 49 % dans notre coentreprise de gestion d'actifs en Chine, Manulife TEDA.

Division de réassurance

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	89 \$	36 \$	92 \$	183 \$	261 \$
Primes et dépôts (en millions)	234 \$	251 \$	279 \$	972 \$	1 123 \$
<i>Dollars américains</i>					
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	88 \$	35 \$	87 \$	178 \$	232 \$
Primes et dépôts (en millions)	232 \$	241 \$	265 \$	944 \$	987 \$

Le bénéfice net attribué aux actionnaires de la Division de réassurance s'est établi à 88 millions de dollars américains au quatrième trimestre de 2010, contre 87 millions de dollars américains au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du quatrième trimestre de 2010 comprennent des gains nets liés aux résultats techniques de 22 millions de dollars américains (3 millions de dollars américains en 2009) parce que les rendements liés aux actions, aux taux d'intérêt, au crédit et aux autres titres à rendement variable diffèrent de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net attribué aux actionnaires a diminué de 18 millions de dollars américains, surtout en raison des primes de réassurance vie moins élevées.

Le bénéfice net attribué aux actionnaires pour l'exercice s'est établi à 178 millions de dollars américains, comparativement à 232 millions de dollars américains pour 2009. Le bénéfice net tient compte de pertes nettes liées aux résultats techniques, comme il est décrit ci-dessus, de 20 millions de dollars américains en 2010 et de 51 millions de dollars américains en 2009.

Les primes ont atteint 232 millions de dollars américains au quatrième trimestre de 2010, en baisse de 12 % par rapport aux 265 millions de dollars américains du quatrième trimestre de 2009. La baisse découle principalement des primes de réassurance vie moins élevées par suite de la variation du nombre de clients.

Services généraux et autres

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Perte nette imputée aux actionnaires (en millions)	(225) \$	(2 454) \$	(453) \$	(2 906) \$	(2 088) \$
Fonds gérés (en milliards)	30,6 \$	31,3 \$	33,0 \$		

Les résultats des Services généraux et autres comprennent le bénéfice sur les actifs auxquels sont adossés les fonds propres, déduction faite des sommes affectées aux divisions d'exploitation, les modifications des hypothèses actuarielles et les améliorations apportées aux modèles, les services externes de gestion de placements de la Division des placements et les activités d'assurance accident et maladie de John Hancock, les frais de règlement des couvertures d'actions à grande échelle et d'autres éléments hors exploitation.

Les Services généraux et autres ont inscrit une perte nette imputée aux actionnaires de 225 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010, comparativement à une perte nette de 453 millions de dollars au même trimestre de l'exercice précédent. La perte au quatrième trimestre de 2010 tenait compte d'une charge de 54 millions de dollars liée aux améliorations apportées aux méthodes actuarielles. Les résultats du quatrième trimestre de 2009 comprenaient une charge de 147 millions de dollars liée aux améliorations apportées aux méthodes actuarielles et une charge de 131 millions de dollars liée à la modification du taux d'imposition en Ontario.

Compte non tenu des éléments ci-dessus, la perte pour le quatrième trimestre de 2010 s'est établie à 171 millions de dollars en regard de 175 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2009. Les revenus de placement plus élevés en 2010, y compris des gains de 16 millions de dollars sur le portefeuille de titres disponibles à la vente par rapport à des pertes de valeur durables de 29 millions de dollars à l'exercice précédent, ont presque été annulés en totalité par des charges de 82 millions de dollars liées aux couvertures d'actions à grande échelle.

La perte nette imputée aux actionnaires pour l'exercice 2010 s'est inscrite à 2 906 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 2 088 millions de dollars pour 2009. La perte de 2010 comprend une charge de 2 072 millions de dollars liée à des changements apportés aux méthodes et hypothèses actuarielles et une dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 039 millions de dollars.

Les fonds gérés de 30,6 milliards de dollars au 31 décembre 2010 comprennent des actifs gérés par Gestion d'actifs Manuvie au nom de clients institutionnels de 23,2 milliards de dollars (23,3 milliards de dollars en 2009) et 7,6 milliards de dollars (9,8 milliards en 2009) des propres fonds de la Société. La diminution des propres fonds de la Société découle d'une augmentation des actifs affectés aux divisions d'exploitation et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien, en partie compensées par les produits tirés des émissions de titres d'emprunt au cours de l'exercice.

GESTION DU RISQUE

Aperçu

La Financière Manuvie est une institution financière qui offre des produits et services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, ce qui l'expose à une vaste gamme de risques. Nous gérons ces risques en fonction d'un cadre de gestion du risque utilisé à l'échelle de la Société.

Des renseignements supplémentaires à l'égard de nos pratiques de gestion du risque et des facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur la Société sont présentés dans la section « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections « Gestion des risques » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans notre rapport annuel de 2009 et dans la note afférente aux états financiers consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents états financiers consolidés annuels et intermédiaires.

Stratégies de couverture du risque lié aux marchés

L'objectif de la Société est de créer d'autres couvertures, au moyen d'une combinaison de mesures qui s'appliqueront à des dates et à des conditions de marché précises, afin qu'environ 60 % de la sensibilité¹⁹ sous-jacente de notre bénéfice aux fluctuations du marché des actions soit annulée par des couvertures d'ici la fin de 2012, comparativement à 50 % au 31 décembre 2010, et environ 75 % de cette même sensibilité le soit d'ici la fin de 2014.

La Société prévoit prendre des mesures pour réduire de nouveau d'environ un quart d'ici la fin de 2012 et d'environ la moitié d'ici la fin de 2014 notre exposition au risque de taux d'intérêt évaluée d'après la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires à une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt. Ces objectifs se traduisent par une sensibilité du bénéfice attribué aux actionnaires de respectivement 1,65 milliard de dollars et 1,1 milliard de dollars à la fin des exercices 2012 et 2014.

Dans le cadre de nos objectifs de réduction des risques, nous avons mis en œuvre une nouvelle stratégie de couverture d'actions à grande échelle visant à atténuer le risque lié aux capitaux propres découlant des garanties des rentes à capital variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres produits et frais. Nous avons vendu à découvert 5 milliards de dollars de contrats à terme sur actions au cours du quatrième trimestre de 2010 dans le cadre de notre stratégie de couverture d'actions à grande échelle. Tout au long de 2010, nous avons également mis en place une couverture dynamique à l'égard de 19 milliards de dollars de la valeur garantie des rentes à capital variable en vigueur et maintenu la couverture dynamique de la quasi-totalité des nouvelles souscriptions de produits de rentes à capital variable. En date du 31 décembre 2010, environ 55 % de la valeur des garanties était soit assortie d'une couverture dynamique, soit réassurée, contre 35 % au 31 décembre 2009. Les activités assorties d'une couverture dynamique au 31 décembre 2010 comprennent 50 % de la valeur des garanties de rentes à capital variable, déduction faite des montants réassurés, et ont généré 35 % de la sensibilité sous-jacente des provisions aux fluctuations du marché des actions par rapport aux rentes à capital variable, déduction faite des montants réassurés. Par conséquent, au 31 décembre 2010, environ la moitié de la sensibilité sous-jacente de notre bénéfice aux fluctuations du marché des actions était considérée comme annulée par les couvertures.

Au cours du deuxième semestre de 2010, nous avons prolongé la durée de nos placements à revenu fixe des composantes passif et excédent en investissant des liquidités, en échangeant des obligations à court terme contre des obligations à long terme, et en prolongeant des swaps de taux d'intérêt. Ces mesures, contrebalancées par les variations des taux d'intérêt et la mise

¹⁹ Définie comme étant la sensibilité du résultat à une baisse de 10 % de la valeur des marchés des actions cotées, compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance en vigueur au 31 décembre 2010, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques. Pour une diminution de 10 %, le gain sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait s'élever à 80 % de la perte des rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique.

à jour des hypothèses concernant les obligations liées aux titulaires de contrat au cours de l'exercice, ont contribué à une réduction nette de la sensibilité de notre bénéfice net attribué aux actionnaires à la baisse des taux d'intérêt.

Les autres mesures de réduction des risques prises en 2010 comprennent le rajustement du prix et la réduction des risques des produits d'assurance garantis au Canada et aux États-Unis, et le lancement de nouveaux produits d'assurance comportant une garantie réduite ou limitée. Nous avons également lancé un produit de rentes à capital variable à faible risque au Japon, un projet qui fait suite au rajustement du prix et à la modification de nos rentes à capital variable en Amérique du Nord en 2009. Les modifications apportées à notre portefeuille de produits ont permis à notre combinaison de produits de suivre une nouvelle tangente consistant à offrir des gammes de produits à faible risque aux marges bénéficiaires plus élevées.

Il est impossible de garantir que les risques liés au rendement des actions et aux variations des taux d'intérêt auxquels la Société est exposée seront réduits de manière à respecter les objectifs établis. Nous pourrions ne pas être en mesure de couvrir nos activités existantes non couvertes comme il est mentionné dans nos plans de réduction des risques ou, si nous étions en mesure de le faire, nous pourrions devoir comptabiliser une passation en charges au moment de la mise en place de la couverture. Selon certaines conditions du marché, notamment si la volatilité des actions et des taux d'intérêt continue de s'intensifier, les taux d'intérêt continuent de baisser, ou la corrélation entre le rendement des actions et les taux d'intérêt à la baisse s'accroît, les coûts liés à la couverture des prestations garanties des rentes à capital variable pourraient augmenter ou cesser d'être justifiés sur le plan économique, et nous pourrions alors réduire les souscriptions de ces produits ou les retirer du marché. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra d'éliminer complètement les risques liés aux rentes à capital variable couvertes.

Nos stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels. Les couvertures reposent sur la réalisation d'opérations sur dérivés, lesquelles pourraient être entravées si les marchés de ces instruments devenaient illiquides. Les couvertures exposent également la Société au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants suivant le redressement des marchés.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque

Mise en garde à l'égard des sensibilités Dans le présent document, nous avons présenté des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent la sensibilité aux variations particulières des prix et des taux d'intérêt prévus à l'aide de modèles internes à une date en particulier, et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date et les facteurs actuariels, le rendement sur les placements et les activités de placement que nous entreprendrons dans l'avenir. Les expositions au risque mesurent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, ces sensibilités ne devraient être considérées que comme des estimations de la direction sur les sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondés sur les hypothèses décrites ci-dessous. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le bénéfice net attribué aux actionnaires ou sur la valeur économique pour les actionnaires sera telle que nous l'avons indiquée.

Garanties de rentes à capital variable et garanties des fonds distincts Les garanties des produits à capital variable portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, le revenu et les retraits. Les garanties de rentes à capital variable et garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon les niveaux futurs des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur pourraient être exigibles principalement pendant la période de 2015 à 2038.

Le tableau suivant présente des données sur les garanties de rentes à capital variable et garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte tenu et déduction faite de la réassurance, et déduction faite des activités assorties d'une couverture dynamique.

Garanties de rentes à capital variable et garanties des fonds distincts

Aux (en millions de \$ CA)	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Valeurgarantie	Valeur des fonds	Montant à risque ^d	Valeurgarantie	Valeur des fonds	Montant à risque ^d
Garanties minimales portant sur les prestations de rente ^a	8 202 \$	6 359 \$	1 856 \$	9 357 \$	6 834 \$	2 535 \$
Garanties de retrait minimum	62 382 \$	57 331 \$	6 391 \$	58 077 \$	51 669 \$	7 962 \$
Garanties d'accumulations minimales	23 902 \$	25 152 \$	1 980 \$	24 749 \$	25 190 \$	2 213 \$
Prestations du vivant brutes ^b	94 486 \$	88 842 \$	10 227 \$	92 183 \$	83 693 \$	12 710 \$
Prestations de décès brutes ^c	16 279 \$	12 736 \$	2 813 \$	18 455 \$	13 282 \$	4 414 \$
Total, compte non tenu de la réassurance et des couvertures	110 765 \$	101 578 \$	13 040 \$	110 638 \$	96 975 \$	17 124 \$
Prestations du vivant réassurées	7 108 \$	5 506 \$	1 611 \$	8 012 \$	5 818 \$	2 200 \$
Prestations de décès réassurées	4 924 \$	4 070 \$	1 052 \$	5 985 \$	4 639 \$	1 577 \$
Total des réassurances	12 032 \$	9 576 \$	2 663 \$	13 997 \$	10 457 \$	3 777 \$
Total, déduction faite de la réassurance	98 733 \$	92 002 \$	10 377 \$	96 641 \$	86 518 \$	13 347 \$
Prestations du vivant assorties d'une couverture dynamique	44 606 \$	44 827 \$	2 685 \$	24 399 \$	24 137 \$	1 782 \$
Prestations de décès assorties d'une couverture dynamique	4 685	3 032	424	481	317	10
Total des prestations assorties d'une couverture dynamique	49 291 \$	47 859 \$	3 109 \$	24 880 \$	24 454 \$	1 792 \$
Prestations du vivant conservées	42 772 \$	38 509 \$	5 931 \$	59 772 \$	53 738 \$	8 728 \$
Prestations de décès conservées	6 670	5 634	1 337	11 989	8 326	2 827
Total, déduction faite des réassurances et des couvertures	49 442 \$	44 143 \$	7 268 \$	71 761 \$	62 064 \$	11 555 \$

- a) Les contrats comportant des prestations garanties de soins de longue durée sont inclus dans cette catégorie.
- b) Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès comme il est mentionné dans la note c).
- c) Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.
- d) Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant net à risque représente l'excédent de la garantie minimale portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de rente, le montant net à risque représente l'excédent des revenus de base actuels des conversions en rentes sur la valeur actuelle du compte. À l'égard de toutes les garanties, le montant net à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

La provision mathématique établie à cet égard s'élevait à 3 101 millions de dollars au 31 décembre 2010 (1 671 millions de dollars au 31 décembre 2009). Ces provisions mathématiques s'appliquent aux activités couvertes et non couvertes. En ce qui a trait aux activités non couvertes, les provisions mathématiques étaient de 2 083 millions de dollars au 31 décembre 2010 (1 738 millions de dollars au 31 décembre 2009). Les provisions mathématiques du bloc couvert se sont établies à 1 018 millions de dollars au 31 décembre 2010 ((67) millions de dollars au 31 décembre 2009). L'augmentation des provisions mathématiques des activités couvertes était principalement attribuable aux variations de la valeur du portefeuille de couvertures spécialisées et à l'incidence négative des changements de base. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent des provisions mathématiques liées au bloc non couvert est principalement attribuable à l'incidence négative des changements de base et aux variations des taux d'intérêt, compensée par l'incidence favorable du redressement des marchés des actions.

Risque lié au rendement des actions cotées

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées à ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture pourrait ne pas annuler entièrement les gains ou les pertes sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrat ne sont pas couverts;
- les provisions pour écarts défavorables des provisions mathématiques ne sont pas couvertes;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- la volatilité du rendement réalisé défavorable des obligations et des actions et les corrélations avec les variations des taux d'intérêt pourraient entraîner des coûts de rééquilibrage plus élevés que prévu;
- les autres risques ne sont pas tous couverts (voir le Rapport de gestion du rapport annuel de 2009).

Les tableaux ci-dessous présentent l'incidence possible sur le bénéfice net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions négociées sur le marché suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. L'incidence possible est présentée compte tenu et compte non tenu de la variation des marchés sur les actifs couverts.

Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulé par le profit ou la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le bénéfice net attribué aux actionnaires. Dans le cas d'une baisse de 10 %, de 20 % et de 30 % de la valeur de marché des actions, il est supposé que le bénéfice tiré des actifs couverts contrebalancera respectivement 80 %, 75 % et 70 % de la perte découlant de la variation de la tranche correspondant à la meilleure estimation des provisions mathématiques des garanties assorties d'une couverture dynamique. Pour une hausse de 10 %, 20 % ou 30 % de la valeur de marché des actions, la perte sur les couvertures dynamiques devrait représenter respectivement 120 %, 125 % et 130 % du gain découlant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique.

Les expositions au 31 décembre 2010 ont reculé par rapport au 31 décembre 2009, principalement en raison du redressement des marchés des actions mondiaux, des rentes à capital variable en vigueur ayant fait l'objet d'une couverture dynamique additionnelle et de la mise en œuvre de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. L'augmentation des provisions mathématiques par suite de notre examen annuel des hypothèses d'évaluation et l'incidence de la fluctuation des devises ont en partie annulé ces changements.

Au 31 décembre 2010, la variation de la valeur des actifs couverts devait annuler la moitié de l'incidence sous-jacente sur le bénéfice net attribué aux actionnaires d'une diminution de 10 % de la valeur des actions cotées (9 % au 31 décembre 2009)²⁰, en supposant que la variation de

²⁰ Définie comme étant la sensibilité du résultat à une baisse de 10 % de la valeur des marchés des actions cotées, compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance en vigueur au 30 septembre 2010, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

valeur des actifs assortis d'une couverture dynamique n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable correspondantes.^c

La Société vise à ce que les actifs couverts atténuent 60 % de l'incidence sous-jacente du recul des marchés des actions d'ici la fin de 2012 et 75 % de l'incidence sous-jacente d'ici la fin de 2014.

Incidence possible sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant d'une variation du rendement des actions cotées^a

Au 31 décembre 2010 (en millions de \$ CA)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente du bénéfice net attribué aux actionnaires^b						
Garanties de rentes à capital variable	(4 840) \$	(2 940) \$	(1 300) \$	1 010 \$	1 830 \$	2 300 \$
Honoraires liés aux actifs	(270)	(180)	(90)	90	180	270
Placements en actions du fonds général ^c	(270)	(180)	(90)	100	200	300
Total de la sensibilité sous-jacente	(5 380) \$	(3 300) \$	(1 480) \$	1 200 \$	2 210 \$	2 870 \$
Incidence des actifs assortis d'une couverture						
Incidence des actifs assortis d'une couverture à grande échelle	1 270 \$	850 \$	420 \$	(420) \$	(850) \$	(1 270) \$
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts annule entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique	1 680	980	400	(260)	(440)	(560)
Incidence totale des actifs couverts en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture dynamique annule entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique	2 950 \$	1 830 \$	820 \$	(680) \$	(1 290) \$	(1 830) \$
Incidence nette en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts annule entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique						
Incidence en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture dynamique n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique ^d	(500)	(240)	(80)	(60)	(110)	(170)
Incidence nette en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture dynamique n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique^d	(2 930) \$	(1 710) \$	(740) \$	460 \$	810 \$	870 \$
Pourcentage de la sensibilité sous-jacente du bénéfice aux variations des marchés des actions qui est contrebalancée par la couverture si les actifs assortis d'une couverture dynamique annulent entièrement les variations des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique						
	55 %	55 %	55 %	57 %	58 %	64 %
Pourcentage de la sensibilité sous-jacente du bénéfice aux variations des marchés des actions qui est contrebalancée par la couverture si les actifs assortis d'une couverture dynamique n'annulent pas entièrement les variations des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique^d						
	46 %	48 %	50 %	62 %	63 %	70 %

a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.

b) Définie comme étant la sensibilité du résultat à une baisse de 10 % de la valeur des marchés des actions cotées, compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance en vigueur au 31 décembre 2010, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

c) Cette incidence sur les actions du fonds général est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées; ii) tout gain ou toute perte sur les actions cotées détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout gain ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les sensibilités supposent que les fonds des

contrats participants sont autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le bénéfice net attribué aux actionnaires liée aux variations des marchés des actions.

- d) Pour une baisse des marchés de 10 %, 20 % et 30 %, le gain sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter respectivement 80 %, 75 % et 70 % de la perte découlant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Pour une hausse des marchés de 10 %, 20 % et 30 %, la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter respectivement 120 %, 125 % et 130 % du gain résultant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Les chiffres ont été arrondis aux fins de la présentation.

Au 31 décembre 2009

(en millions de \$ CA)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente du bénéfice net attribué aux actionnaires^b						
Garanties de rentes à capital variable	(4 510) \$	(2 720) \$	(1 220) \$	940 \$	1 450 \$	1 650 \$
Honoraires liés aux actifs	(240)	(160)	(80)	80	160	240
Placements en actions du fonds général ^d	(280)	(160)	(60)	90	180	270
Total de la sensibilité sous-jacente	(5 030) \$	(3 040) \$	(1 360) \$	1 110 \$	1 790 \$	2 160 \$
Incidence des actifs assortis d'une couverture						
Actifs assortis d'une couverture dynamique des rentes à capital variable en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture annule entièrement la variation des obligations au titre des provisions pour garanties couvertes	660	370	160	(140)	(260)	(350)
Incidence nette en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture annule entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique						
Incidence en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique ^c	(200) \$	(90) \$	(40) \$	(20) \$	(60) \$	(110) \$
Incidence nette en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique ^c	(4 570) \$	(2 670) \$	(1 240) \$	950 \$	1 470 \$	1 700 \$
Pourcentage de la sensibilité sous-jacente du bénéfice aux variations des marchés des actions qui est contrebalancée par la couverture si les couvertures dynamiques annulent entièrement les variations des obligations correspondantes	13 %	12 %	12 %	13 %	15 %	16 %
Pourcentage de la sensibilité sous-jacente du bénéfice aux variations des marchés des actions qui est contrebalancée par la couverture si les couvertures dynamiques n'annulent pas entièrement les variations des obligations correspondantes ^d	9 %	9 %	9 %	14 %	18 %	21 %

a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.

b) L'incidence sous-jacente totale compte non tenu des couvertures est déduction faite de l'incidence des règlements liés aux contrats de réassurance existants au 31 décembre 2009 (soit les mêmes qu'au 30 septembre 2010).

c) Pour une baisse des marchés de 10 %, 20 % et 30 %, le gain sur les couvertures dynamiques devrait représenter respectivement 80 %, 75 % et 70 % de la perte découlant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Pour une hausse des marchés de 10 %, 20 % et 30 %, la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter respectivement 120 %, 125 % et 130 % du gain résultant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Les chiffres ont été arrondis aux fins de la présentation.

d) Cette incidence sur les actions du fonds général est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées; ii) tout gain ou toute perte sur les actions cotées détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout gain ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les sensibilités supposent que les fonds des contrats participants sont autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le bénéfice net attribué aux actionnaires par suite des variations des marchés des actions.

Incidence potentielle sur la valeur économique pour les actionnaires²¹ d'une variation du rendement des actions cotées

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires du rendement d'actions cotées de 10 %, 20 % et 30 % moins élevé que les taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques a été estimée à une perte de respectivement 1 175 millions de dollars, 2 540 millions de dollars et 4 074 millions de dollars au 31 décembre 2010 (1 184 millions de dollars, 2 568 millions de dollars et 4 202 millions de dollars au 31 décembre 2009). L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires d'une augmentation de 10 %, 20 % et 30 % du rendement d'actions cotées a été estimée à un gain de respectivement 1 045 millions de dollars, 2 010 millions de dollars et 2 954 millions de dollars au 31 décembre 2010 (1 044 millions de dollars, 2 018 millions de dollars et 2 912 millions de dollars au 31 décembre 2009).

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant des produits hors bilan correspond à la variation de la moyenne, dans tous les scénarios de rendement des placements, de la valeur actualisée nette après impôts des prestations garanties futures projetées selon les meilleures estimations, des règlements au titre de la réassurance et des honoraires et charges, actualisés aux taux du marché. L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires de chacun des placements en actions du fonds général et des actifs couverts correspond à la variation après impôts de la valeur de marché respectivement des placements en actions et des actifs couverts. Nous utilisons les mêmes hypothèses à l'égard du montant de la variation des provisions mathématiques liées aux rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique qui est compensé par les actifs couverts comme il est indiqué ci-dessus. Les résultats réels pourraient différer de ces hypothèses.

Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio du MMPRCE. Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le ratio du MMPRCE de Manufacturers des variations de la valeur du marché des actions cotées, en supposant que la variation de la valeur des actifs couverts n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable correspondantes.

Incidence possible sur le MMPRCE de Manufacturers d'une variation du rendement des actions cotées par rapport au rendement prévu pris en compte dans l'évaluation de la provision mathématique^{a, b}

Aux 31 décembre	2010						2009					
(points de pourcentage)	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %	-30 %	-20 %	-10 %	10 %	20 %	30 %
Incidence sur le MMPRCE de Manufacturers	(27)	(16)	(7)	7	15	24	(42)	(25)	(11)	13	25	32

^{a)} Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.

^{b)} Pour une baisse des marchés de 10 %, 20 % et 30 %, le gain sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter respectivement 80 %, 75 % et 70 % de la perte découlant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique. Pour une hausse des marchés de 10 %, 20 % et 30 %, la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique devrait représenter respectivement 120 %, 125 % et 130 % du gain résultant des obligations au titre des garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique.

²¹ La valeur économique pour les actionnaires est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la section « Rendement et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

Le tableau ci-après présente la valeur nominale des contrats à terme sur action vendus à découvert utilisée dans le cadre de notre couverture dynamique de la garantie de rentes à capital variable et de notre couverture d'actions à grande échelle.

Aux 31 décembre	2010	2009
(en millions de \$ CA)		
Couverture dynamique des garanties de rentes à capital variable	4 200 \$	2 700 \$
Couverture d'actions à grande échelle	5 100 \$	- \$
Total	9 300 \$	2 700 \$

Risque de taux d'intérêt et risque lié à la marge

Le tableau ci-après illustre l'incidence potentielle sur le bénéfice net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate à la hausse ou à la baisse de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro des obligations d'État, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Nous supposons également qu'aucune modification n'est apportée au taux de réinvestissement ultime.

Incidence possible sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques^a

Aux 31 décembre	2010		2009	
(en millions de \$ CA)	-100 p. b.	+100 p. b.	-100 p. b.	+100 p. b.
Produits du fonds général ^b	(1 400) \$	1 200 \$	(1 900) \$	1 500 \$
Garanties au titre des rentes à capital variable ^c	(400)	300	(300)	100
Total	(1 800) \$	1 500 \$	(2 200) \$	1 600 \$

a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.

b) Les sensibilités supposent que les fonds des contrats participants sont autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des variations des taux d'intérêt.

c) Pour les garanties de rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique, il est pris en compte que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de 20 points de base.

La diminution des expositions est principalement attribuable aux mesures prises pour prolonger la durée de nos placements à revenu fixe à l'appui des obligations liées aux titulaires de contrat. Cette diminution a en partie été annulée par les taux d'intérêt généralement bas dans les marchés où nous exerçons nos activités et l'incidence des augmentations des provisions mathématiques par suite de notre examen annuel des hypothèses en matière d'évaluation de la provision.

L'incidence possible sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires indiquée dans le tableau ci-dessus ne tient pas compte de l'incidence de la vente d'actifs à revenu fixe détenus dans notre composante excédent. Les variations de la valeur de marché de ces actifs pourraient représenter un contreponds économique naturel au risque de taux d'intérêt lié à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contreponds comptable, la Société devrait réaliser une tranche des gains ou des pertes latents sur les actifs à revenu fixe disponibles à la vente. Rien ne garantit que nous concrétisons une tranche des gains ou des pertes réalisés disponibles. Au 31 décembre 2010, les actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent affichaient un gain net latent après impôts de 186 millions de dollars (les gains bruts latents après impôts se sont élevés à 390 millions de dollars et les pertes brutes latentes après impôts, à 204 millions de dollars).

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe détenus dans la composante excédent, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs.

Incidence possible sur le bénéfice net annuel attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent^{a, b}

Aux 31 décembre	2010		2009		
	(en millions de \$ CA)	-100 p. b.	+100 p. b.	-100 p. b.	+100 p. b.
Incidence compte non tenu de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent		(1 800) \$	1 500 \$	(2 200) \$	1 600 \$
Incidence de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent (après impôts) ^b		1 200 \$	(900) \$	600 \$	(500) \$
Incidence compte tenu de la totalité de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe détenus dans la composante excédent ^b		(600) \$	600 \$	(1 600) \$	1 100 \$

a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.

b) Le montant du gain ou de la perte qui peut être réalisé sur les actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent est fonction du montant du gain ou de la perte latent(e). Le tableau ci-dessus ne présente que la variation de la position latente, étant donné que la position latente totale est fonction de la position latente au début de la période.

Incidence possible sur la valeur économique pour les actionnaires d'une variation parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt²²

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires d'une diminution ou d'une augmentation de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro, s'élevait à respectivement une baisse de 840 millions de dollars et une hausse de 130 millions de dollars au 31 décembre 2010 (respectivement (1 870) millions de dollars et 1 100 millions de dollars au 31 décembre 2009).

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires des variations des taux d'intérêt correspond à la variation de la valeur nette actualisée après impôts des flux de trésorerie futurs liés aux actifs, y compris les instruments dérivés, les primes, les prestations et les charges, ces actifs étant actualisés selon les rendements du marché pour les obligations affichant une notation de qualité en particulier. Pour les garanties de rentes à capital variable couvertes assorties d'une couverture dynamique, il est supposé que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de 20 points de base.

Le tableau qui suit présente l'incidence potentielle sur le ratio du MPRCE de Manufacturers d'une variation immédiate des taux d'intérêt.

Incidence possible sur le MPRCE de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt^a

Aux 31 décembre	2010		2009		
	(points de pourcentage)	-100 p. b.	+100 p. b.	-100 p. b.	+100 p. b.
Incidence compte non tenu de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent		(23)	19	(24)	20
Incidence compte tenu de la totalité de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent (après impôts) ^b		(14)	12	(19)	16

a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.

²² Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » plus loin.

- b) Le montant du gain ou de la perte qui peut être réalisé sur les actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent est fonction du montant du gain ou de la perte latent(e). Le tableau ci-dessus ne présente que la variation de la position latente, étant donné que la position latente totale est fonction de la position latente au début de la période.

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence potentielle sur le bénéfice net attribué aux actionnaires d'une variation des écart de taux et des écarts de taux des swaps sur les taux des obligations d'État, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro du taux d'intérêt total, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

Incidence possible sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts des obligations de sociétés^{a, b}

Au 31 décembre 2010		
(en millions de \$ CA)	-50 p. b.	+50 p. b.
Écarts des obligations de sociétés ^{c, d}	(500) \$	400 \$

- a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.
- b) La sensibilité a été estimée comme étant la moitié de la sensibilité d'une variation de 100 points de base. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces hypothèses.
- c) L'incidence sur le bénéfice net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun gain ou qu'aucune perte n'est réalisé sur nos actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence découlant des variations de la valeur des obligations hors bilan liée aux variations des écarts de taux.
- d) Il est supposé que les écarts des obligations des sociétés correspondent à la moyenne à long terme sur cinq ans.

Incidence possible sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des variations des écarts de taux des swaps^a

Au 31 décembre 2010		
(en millions de \$ CA)	-20 p. b.	+20 p. b.
Écarts de taux des swaps ^b	200 \$	(200) \$

- a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.
- b) L'incidence sur le bénéfice net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun gain ou aucune perte n'est réalisé sur nos actifs à revenu fixe disponibles à la vente détenus dans la composante excédent et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations hors bilan liée aux variations des écarts de taux.

Risque lié au rendement des autres actifs à rendement variable

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des variations des valeurs de marché des autres actifs productifs de revenu variable par rapport aux niveaux prévus pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

Incidence possible sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des variations du rendement des actifs à rendement variable^{a, b}

Aux 31 décembre	2010		2009	
	(en millions de \$ CA)	-10 %	+10 %	-10 %
Actifs liés à l'immobilier, aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables	(500) \$	600 \$	(400) \$	400 \$
Placements privés et autres actifs à rendement variable	(400)	400	(200)	200
Autres actifs à rendement variable	(900) \$	1 000 \$	(600) \$	600 \$

- a) Voir la section « Mise en garde à l'égard de la sensibilité » ci-dessus.
- b) Cette incidence est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actifs productifs de revenu variable; ii) tout gain ou toute perte sur les placements à revenu variable détenus dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout gain ou toute perte sur les placements à revenu variable détenus par la Banque Manuvie.

Incidence possible sur la valeur économique pour les actionnaires liée au rendement des autres actifs à rendement variable

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires d'une diminution de 10 % du rendement des autres actifs à rendement variable a été estimée à une perte de 763 millions de dollars au 31 décembre 2010 (perte de 657 millions de dollars au 31 décembre 2009). L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires d'une augmentation de 10 % du rendement des autres actifs à rendement variable a été estimée à un gain de 763 millions de dollars au 31 décembre 2010 (gain de 657 millions de dollars au 31 décembre 2009)²³.

Risque d'assurance

En date du 29 juin 2010, la Société a fait passer ses pleins de conservation mondiaux pour l'assurance vie individuelle de 20 millions de dollars américains à 30 millions de dollars américains et de 25 millions de dollars américains à 35 millions de dollars américains pour l'assurance vie sur deux têtes.

Réglementation en matière de fonds propres relativement aux fonds distincts en vigueur pour les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2011

Le 14 décembre 2010, le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié un préavis qui contient les nouvelles normes minimales de calibrage permettant d'établir les exigences en matière de fonds propres pour les contrats de fonds distincts conclus à compter du 1^{er} janvier 2011. Les nouvelles normes de calibrage accroîtront les exigences en matière de fonds propres pour ces produits, et les produits que nous offrirons en 2011 seront conçus et leurs prix seront fixés en tenant compte de ces nouvelles règles. L'incidence de ces nouvelles normes sur les exigences en matière de fonds propres liées aux contrats en vigueur avant 2011 ne devrait pas être importante.

Fonds propres réglementaires

Le BSIF considère apporter un certain nombre de modifications, y compris l'établissement de méthodes d'évaluation de la suffisance autonome des fonds propres pour les sociétés d'assurance vie en exploitation au Canada, comme Manufacturers, et des mises à jour à sa ligne directrice pour les sociétés d'assurance inactives agissant à titre de sociétés de portefeuille, comme la SFM. En outre, le BSIF procède à la révision des exigences en matière de fonds propres pour les garanties des fonds distincts en vigueur, les risques de marché, de crédit et d'assurance. Les modifications aux lignes directrices en matière de fonds propres pour les banques assujetties à l'Accord de Bâle ou pour les sociétés d'assurance européennes assujetties à la réforme Solvabilité II pourraient également avoir des incidences sur les sociétés d'assurance canadiennes. Le moment et l'issue de ces initiatives sont incertaines et pourraient avoir une incidence négative importante sur la Société ou sur notre position par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons en affaires et pour obtenir des capitaux.

Loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (« loi Dodd-Frank »)

La loi Dodd-Frank établit un nouveau cadre de réglementation des dérivés hors cote qui pourrait se répercuter sur les secteurs de la Société qui utilisent des dérivés à diverses fins, y compris la couverture de l'exposition au risque lié au marché des actions, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. En vertu de la loi Dodd-Frank, certains types d'opérations sur dérivés qui sont actuellement négociées hors cote devront être exécutées par l'intermédiaire d'une Bourse centralisée ou d'un organisme réglementé et être compensées par une chambre de compensation réglementée. La loi pourrait éventuellement imposer à la Société des coûts additionnels, y compris de nouvelles exigences en matière de fonds propres et de dépôt de garantie, ainsi que des règles supplémentaires. En revanche, les exigences accrues en matière de fonds propres ou de dépôt de garantie imposées à nos contreparties à des dérivés hors cote

²³ L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires des autres actifs à rendement variable correspond à la variation après impôts de la valeur de marché des autres actifs à rendement variable.

pourraient réduire notre exposition au risque de défaillance de ces contreparties. Il est impossible de prédire l'incidence que la loi aura sur nos dépenses de couverture, notre stratégie de couverture ou sa mise en œuvre, ou si la loi Dodd-Frank accroîtra ou réduira les risques que nous couvrons, ou en modifiera la composition.

De plus, conformément à la loi Dodd-Frank, le Financial Stability Oversight Council (« FSOC ») a publié en janvier 2011 une proposition de règlement précisant les critères de désignation « d'institutions financières non bancaires d'importance systémique » et les procédures qu'il utilisera dans le cadre de ce processus de désignation. Si elles sont ainsi désignées, les grandes sociétés comptant de nombreuses parties liées et lourdement endettées seraient assujetties à une réglementation de prudence plus stricte, y compris à des exigences plus élevées en matière de fonds propres et à une supervision consolidée plus étroite. Pour le moment, le BSIF n'a pas annoncé de règles similaires et la proposition de règlement du FSOC tient compte pour les institutions financières (comme la SFM) dont l'organisme de réglementation n'est pas situé aux États-Unis du besoin de communiquer avec cet organisme et de coordonner ses actions avec ce dernier afin d'éviter le chevauchement de la réglementation et que celle-ci soit contradictoire. Bien qu'ils y aient de bons arguments pour que ni la SFM ni aucune de ses filiales ne soient désignées d'importance systémique par le FSOC, le BSIF ou tout autre organisme de réglementation, nous ne pouvons prévoir l'issue de cette initiative réglementaire pour le moment.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le 30 juillet 2010, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié son exposé-sondage portant sur les contrats d'assurance (phase II) dont la période de consultation s'est terminée le 30 novembre 2011. L'exposé-sondage proposait une norme comptable unique en matière d'évaluation des passifs des contrats d'assurance applicable dans tous les territoires adoptant les IFRS publiées par l'IASB²⁴. Les propositions de conventions comptables qui sont envisagées par l'IASB, en particulier à l'égard du taux d'actualisation de l'évaluation des passifs d'assurance, ne sont pas conformes à notre modèle d'affaires, car elles séparent l'évaluation des passifs d'assurance des actifs qui soutiennent le paiement de ces obligations. Par conséquent, la convention, comme elle est proposée et si elle est mise en œuvre, pourrait occasionner une forte augmentation initiale des passifs d'assurance présentés et possiblement de nos fonds propres requis par suite de leur adoption, ainsi qu'une grande volatilité continue à l'égard de nos résultats et possiblement de nos fonds propres réglementaires présentés, surtout pour les produits garantis à long terme. Ces manques d'appariement entre les questions économiques qui sous-tendent nos activités et les résultats présentés et peut-être même nos exigences en matière de fonds propres pourraient avoir de graves conséquences négatives non voulues sur notre modèle d'affaires et peut-être même une incidence sur nos clients, nos actionnaires et les marchés financiers. Nous croyons que les conventions comptables actuellement à l'étude pourraient défavoriser considérablement les assureurs canadiens par rapport à leurs concurrents américains et mondiaux et au secteur bancaire au Canada. À l'instar du secteur de l'assurance canadien et des autres parties intéressées, nous avons fourni des commentaires à l'IASB sur ses propositions. En réponse aux commentaires préliminaires qu'il a reçus et aux activités de communication qu'il a menées, l'IASB a indiqué qu'il réexaminera ses propositions pour déterminer le taux d'actualisation approprié pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance contenu dans l'exposé-sondage. De plus, le secteur de l'assurance canadien, de concert avec le BSIF et le gouvernement fédéral, se penche actuellement sur l'incidence possible de ces propositions sur les sociétés d'assurance canadiennes, et le secteur presse les responsables politiques de faire en sorte que toute proposition future en matière de comptabilité et de fonds propres tienne compte de façon appropriée du modèle d'affaires sous-jacent des sociétés d'assurance vie et, notamment, des conséquences sur les produits garantis à long terme qui sont surtout offerts en Amérique du Nord.

²⁴ La norme actuelle IFRS 4, « Contrats d'assurance », permet à chaque territoire d'établir ses propres pratiques en matière d'évaluation des passifs.

ÉVENTUALITÉ FISCALE

La Société investit dans un certain nombre de contrats de location et a constitué des provisions pour parer à l'éventuel rejet du traitement fiscal et pour régler les intérêts exigibles sur les impôts en souffrance. Nous croyons toujours que les déductions dont nous nous sommes prévalus à l'égard de ces contrats étaient justifiées. Si les avantages fiscaux liés à tous nos contrats de location étaient annulés, la somme maximale à payer inscrite aux états financiers, intérêts compris, correspondrait selon nos estimations à un supplément de 220 millions de dollars américains après impôts au 31 décembre 2010.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur les bénéfices de diverses administrations. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts sur les bénéfices et les impôts reportés représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des opérations et des événements survenus au cours de la période. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur les bénéfices ou ses soldes d'impôts reportés si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir les provisions pour moins-values de l'actif d'impôt reporté changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster les provisions pour moins-values. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur les bénéfices, les soldes d'impôts reportés et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

QUESTIONS ET CONTRÔLES COMPTABLES

Principales conventions comptables et actuarielles

Les principales conventions comptables de la Société sont résumées aux pages 89 à 93 du rapport annuel de 2009, à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels. Les principaux procédés d'estimation portent sur l'établissement des provisions mathématiques, l'évaluation de la perte de valeur des placements, l'évaluation des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »), le calcul des obligations et des charges au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur les bénéfices et l'évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, comme ils sont décrits aux pages 62 à 69 de notre rapport annuel de 2009. De plus, la direction pose un jugement au moment du choix des modèles d'évaluation en vue de déterminer la juste valeur des instruments financiers lorsque des données du marché observables ne sont pas disponibles.

Écart d'acquisition

Comme il a été présenté dans notre rapport annuel de 2009, les résultats des tests de dépréciation de la fin de l'exercice 2009 des secteurs de l'Assurance – É.-U. et de la Gestion de patrimoine – É.-U. ont révélé un excédent moins important de la juste valeur sur la valeur comptable qu'aux exercices précédents, en raison de l'incidence de la conjoncture économique et des changements dans le portefeuille de produits. Compte tenu de l'incidence soutenue de la détérioration de la conjoncture économique générale des États-Unis, y compris la persistance des taux d'intérêt peu élevés, et des décisions prises par la direction au troisième trimestre visant le repositionnement de nos activités américaines et la réduction ou l'élimination connexe de produits entraînant une sensibilité considérable des résultats ou produisant de faibles rendements sur le capital investi, la Société a mis à jour au cours du troisième trimestre le test de l'écart d'acquisition avant l'examen annuel qui a généralement lieu au quatrième trimestre. Le test mis en œuvre au cours du troisième trimestre indique une dépréciation de l'écart d'acquisition du secteur de l'Assurance – É.-U. de 1 000 millions de dollars américains par

rapport à l'écart d'acquisition total de 2 318 millions de dollars américains pour ce secteur d'exploitation. La dépréciation, qui a été comptabilisée dans le secteur Services généraux et autres, représente un élément sans effet sur la trésorerie et n'influe pas sur nos activités en cours ou sur nos ratios du capital réglementaires. Pour en savoir davantage, se reporter à la note 3 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le troisième trimestre. Se reporter également à la section « Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière – *Transition vers les Normes internationales d'information financière* » ci-après pour connaître l'incidence des IFRS sur les tests de l'écart d'acquisition.

Sensibilité des provisions mathématiques aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des provisions mathématiques sont mises à jour pour refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement de perspective, la valeur de la provision mathématique est modifiée, ce qui influe par le fait même sur les résultats. La sensibilité du bénéfice après impôts aux modifications des hypothèses sous-jacentes aux provisions mathématiques est illustrée ci-après, en supposant que la modification des hypothèses est la même dans toutes les unités administratives.

Pour les modifications des hypothèses concernant les actifs, la sensibilité est présentée après l'incidence correspondante sur les résultats de la variation de la valeur des actifs soutenant les provisions mathématiques. Dans les faits, les résultats selon chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

Incidence possible sur le bénéfice net attribué aux actionnaires par suite de modifications aux hypothèses relatives aux actifs soutenant les provisions mathématiques

(en millions de \$ CA) Aux	Augmentation (diminution) du bénéfice après impôts			
	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
Hypothèses relatives aux actifs mises à jour périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation	augmentation	diminution	augmentation	diminution
Variation de 100 points de base des taux de réinvestissement ultimes applicables aux titres à revenu fixe ^(a)	1 500 \$	(1 900) \$	1 200 \$	(1 700) \$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions cotées en Bourse ^(b)	900 \$	(900) \$	1 000 \$	(1 000) \$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe ^(c)	3 100 \$	(2 900) \$	2 200 \$	(2 300) \$
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée dans la modélisation stochastique des fonds distincts ^(d)	(300) \$	300 \$	(300) \$	400 \$

(a) Les taux actuels de réinvestissement ultimes pour les obligations sans risque sont de 1,9 % par année à court terme et de 3,8 % par année à long terme au Canada, et de 1,6 % par année à court terme et de 4,0 % par année à long terme aux États-Unis. Étant donné que les taux de réinvestissement ultimes reposent sur des moyennes mobiles sur cinq et dix ans des obligations d'État, le maintien ou une nouvelle baisse des taux actuels pourrait avoir une incidence importante sur les résultats. Toutefois, en regard de cette sensibilité, nous présumons une incidence entière et immédiate de la baisse des taux de réinvestissement ultimes.

(b) Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées en Bourse, avant dividendes, sont déterminées d'après des observations historiques à long terme dans les principaux marchés. Cette croissance prévue est de 7,25 % par année au Canada, de 8,0 % par année aux États-Unis, de 5,0 % par année au Japon et de 9,5 % par année à Hong Kong. Ces rendements sont par la suite réduits des provisions pour écarts défavorables afin de déterminer les rendements nets utilisés dans l'évaluation. Ce montant comprend l'incidence

sur les provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts et sur d'autres provisions mathématiques. L'incidence d'une augmentation de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à 700 millions de dollars (800 millions de dollars en 2009). L'incidence d'une diminution de 100 points de base du taux de croissance prévu des provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts s'établit à (700) millions de dollars ((900) millions de dollars en 2009).

- (c) Les autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les exploitations pétrolières et gazières et les placements privés. Le rendement présumé des autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe, déduction faite des provisions pour écarts défavorables et compte tenu de l'incidence de l'imposition différente, a eu une incidence similaire sur les obligations liées aux titulaires de contrat que les hypothèses des actions cotées en Bourse. La sensibilité accrue pendant la période comprise entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 s'explique principalement par l'incidence secondaire de la chute des taux d'intérêt, de même que la hausse de la demande future prévue dans le secteur de l'assurance soins de longue durée.
- (d) Les hypothèses de volatilité des actions cotées en Bourse sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et s'établissent à 18,05 % par année au Canada et à 16,55 % par année aux États-Unis relativement aux actions de sociétés à grande capitalisation, à 18,35 % par année au Japon et à 34,1 % par année à Hong Kong.

Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière

Transition vers les Normes internationales d'information financière

Les sociétés ayant une obligation d'information du public au Canada devront adopter les IFRS pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société adoptera les IFRS en remplacement des PCGR du Canada actuels pour les exercices ouverts à compter du premier trimestre de 2011 et fournira l'information financière comparative correspondante pour 2010.

Selon notre analyse des différences relevées entre les exigences comptables canadiennes et celles des IFRS actuelles, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous, nous ne prévoyons pas, au moment de l'adoption, une incidence importante sur les états financiers. En outre, nous ne prévoyons pas que l'adoption initiale des IFRS aura une incidence importante sur nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information, nos systèmes de technologie de l'information ou nos activités.

La Société doit préparer un bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010, date de la transition aux IFRS, ce qui constitue le point de départ pour la préparation de l'information financière selon les IFRS. Tout écart entre la valeur comptable des actifs, des passifs et des fonds propres établi selon les PCGR du Canada et les IFRS, au 1^{er} janvier 2010, est reflété dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Les renseignements suivants sont présentés afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'obtenir une meilleure compréhension des incidences prévues sur les états financiers consolidés par suite de l'adoption des IFRS. Ces renseignements reflètent les choix de la Société à l'égard de l'adoption initiale lors de la transition et des conventions comptables selon les IFRS qui sont décrits ci-après.

Les capitaux propres d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} janvier 2010 devraient représenter 27 397 millions de dollars comparativement à 28 827 millions de dollars selon les PCGR du Canada. La diminution de 1 430 millions de dollars découle principalement de la dépréciation de l'écart d'acquisition au moment de la transition aux IFRS, de rajustements aux placements dans des baux adossés et de certaines différences comptables à l'égard des impôts sur les bénéfices présentés ci-après. Les autres rajustements aux capitaux propres d'ouverture ne sont pas considérés comme importants dans leur ensemble.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition en 2010 selon les IFRS a été effectué à l'échelle des unités génératrices de trésorerie, un niveau plus détaillé que selon les PCGR du Canada. Il a donné lieu à un total au titre de la charge de dépréciation de 3 064 millions de dollars, attribuable aux secteurs de l'Assurance vie – É.-U. (1 461 millions de dollars), de la Gestion de patrimoine – É.-U. (1 453 millions de dollars) et de l'Assurance individuelle au Canada (150 millions de dollars). Le total de la charge au titre de la dépréciation selon les IFRS de 3 064 millions de dollars a été réparti entre le bilan d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010

(734 millions de dollars) et les résultats comparatifs en IFRS (2 330 millions de dollars) du troisième trimestre de 2010 de la Société, compte tenu des faits et circonstances au cours des périodes qui ont donné lieu à la dépréciation. Selon les PCGR du Canada, la Société a constaté une dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 039 millions de dollars en 2010.

En vertu des IFRS, les placements dans des baux adossés sont évalués comme des contrats de location-acquisition, le revenu étant comptabilisé selon un taux de rendement constant. En vertu des PCGR du Canada, il y a une norme précise pour les baux adossés et le revenu est comptabilisé selon le taux effectif. La transition a eu comme incidence une diminution de la valeur comptable de ces placements de 472 millions de dollars et leur reclassement de placements privés à autres placements. L'actif d'impôts futurs associé de 182 millions de dollars a découlé de la diminution de la valeur comptable de l'actif, ce qui entraîne une baisse nette des capitaux propres de 290 millions de dollars.

Les différences dans la comptabilisation des impôts sur les bénéfices selon les IFRS, y compris la constitution d'un passif d'impôts futurs de 215 millions de dollars selon les IFRS par suite de réorganisations antérieures de certaines filiales de la Société, ont donné lieu à une diminution des capitaux propres d'ouverture de 326 millions de dollars. Les impôts reportés en raison des réorganisations de filiales seront comptabilisés si les filiales sont vendues à un tiers et supprimées des états financiers consolidés.

En règle générale, une entité est tenue d'appliquer les principes en vertu des IFRS de façon rétrospective; toutefois, certaines exceptions facultatives pour certains de ces principes existent pour lesquels l'application rétrospective s'avérerait difficilement applicable d'un point de vue opérationnel. Un sommaire de nos choix importants à l'application initiale selon l'IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales » est présenté ci-après :

Objet	Incidence prévue sur les états financiers consolidés
<i>Regroupements d'entreprises</i>	En raison des difficultés dans l'obtention des évaluations historiques, la Société a choisi de ne pas appliquer les IFRS aux regroupements d'entreprises survenus avant le 1 ^{er} janvier 2010.
<i>Change</i>	Pour faciliter la conversion prospective des comptes des établissements étrangers autonomes, la Société a choisi l'option non récurrente pour rétablir l'écart de conversion cumulé à zéro au 1 ^{er} janvier 2010, au moyen des bénéfices non répartis d'ouverture selon les IFRS.
<i>Avantages sociaux</i>	La Société n'a pas choisi l'application prospective des exigences des IFRS pour les avantages sociaux. Elle les a plutôt appliquées de façon rétrospective.

Un sommaire des principaux choix de méthodes comptables selon les IFRS effectués par la Société est présenté ci-après :

Objet	Incidence prévue sur les états financiers consolidés
<i>Contrats de placement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits qui ne comportent pas de risque d'assurance seront évalués à titre de passif financier au coût après amortissement ou à la juste valeur lorsque l'option selon les IFRS est choisie pour assurer une évaluation cohérente des actifs et des passifs. • Lorsque de tels passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, toute obligation d'État soutenant ces produits sera classée comme disponible à la vente selon les IFRS afin de limiter toute inadéquation des résultats avec l'évaluation du passif. Actuellement, ces obligations sont évaluées à la juste valeur en vertu de l'option de la juste valeur selon les PCGR du Canada.
<i>Désignation des actifs financiers</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les obligations et actions détenues dans le but de soutenir les provisions mathématiques ont été désignées comme détenues à des fins de transaction et les variations réalisées et latentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat, afin de réduire considérablement toute incohérence comptable par suite de variations de la valeur de ces actifs et des provisions mathématiques. • Les obligations et actions soutenant le secteur Services généraux et la composante excédent ainsi que certains contrats de placement ont été classés selon les IFRS comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur; les gains et pertes latents sont comptabilisés quant à eux dans les autres éléments du résultat étendu.
<i>Placements dans des actifs immobiliers et des actifs liés à l'agriculture, et placements privés</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les placements dans des actifs immobiliers seront évalués à la juste valeur à l'exception des immeubles occupés par leur propriétaire qui seront évalués au coût historique moins les dépréciations cumulées. • Les placements dans des actifs liés à l'agriculture, comme les terrains forestiers, seront évalués à la juste valeur et les variations seront portées en résultat. • Les placements privés sont actuellement détenus au coût selon les PCGR du Canada, mais seront évalués à la juste valeur selon les IFRS.
<i>Avantages sociaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément aux PCGR du Canada, la Société a choisi comme convention d'amortir linéairement les gains ou pertes actuariels qui excèdent 10 % du montant le plus élevé entre le solde de l'obligation au titre des prestations constituées et la valeur de marché des actifs du régime et tous les coûts des services passés sont portés dans les résultats sur le reste de la période d'activité moyenne des adhérents.

Une nouvelle IFRS qui traite de l'évaluation des contrats d'assurance est en cours d'élaboration et devrait entrer en vigueur au plus tôt en 2013. Jusqu'à ce que cette norme soit finalisée et entre en vigueur, les exigences actuelles des PCGR du Canada à l'égard de l'évaluation des passifs d'assurance (méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »)) seront maintenues. Selon la MCAB, l'évaluation des passifs d'assurance est fondée sur les flux de trésorerie tirés du passif projeté de même que sur les primes futures estimatives et le revenu de placement net tiré des actifs détenus pour soutenir ces passifs. Conformément à l'adoption des dispositions du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, lorsque les IFRS seront initialement mises en application, les variations de la valeur comptable des placements servant de soutien aux passifs d'assurance seront contrepassées par une variation correspondante des passifs d'assurance et par conséquent, les variations de valeur ne devraient donc pas avoir d'incidence importante sur le bénéfice net selon les IFRS.

L'évaluation selon les IFRS des produits qui ne sont plus considérés comme des contrats d'assurance, certaines caractéristiques de dérivés incorporés contenues dans les produits d'assurance, les inefficacités additionnelles en raison des relations de comptabilité de couverture, la comptabilisation plus rapide de la charge au titre des régimes de pension, l'éventualité de dépréciations plus fréquentes des actions disponibles à la vente et l'augmentation du bénéfice lié aux placements dans des baux adossés devraient se traduire par des différences additionnelles dans les résultats selon les IFRS, qui dans leur ensemble, ne devraient pas être importantes. De plus, en raison du niveau plus détaillé du test de l'écart d'acquisition selon les IFRS, nous prévoyons que des charges liées à la dépréciation de l'écart d'acquisition plus fréquentes pourraient survenir à l'avenir.

Incidences prévues de l'adoption des IFRS sur les fonds propres réglementaires

Dans le cadre du processus de transition vers les IFRS, la Société évalue leur incidence sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires. Selon la ligne directrice de l'OSFI à l'égard de la transition vers les IFRS, l'incidence de l'adoption des IFRS sur les fonds propres disponibles sera progressivement intégrée sur huit trimestres à compter du premier trimestre de 2011. L'incidence sur les fonds propres requis n'est pas assujettie aux règles de l'intégration progressive. Nos estimations préliminaires indiquent que l'adoption des IFRS pourrait initialement abaisser le MPRCE de Manufacturers d'environ quatre points dès le premier trimestre de 2011 et d'environ huit points au cours de la période de transition d'une durée de deux exercices se terminant au quatrième trimestre de 2012.

Mise à jour sur la progression de la transition aux IFRS

Notre transition aux IFRS comprend l'apprentissage, l'examen, l'approbation et la mise en œuvre des modifications des méthodes comptables recensées ci-dessus. En outre, le plan de transition comprend le maintien de ressources appropriées affectées à ce projet, les modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière à la lumière des principaux changements recensés ci-dessus, de fréquentes communications avec nos vérificateurs externes de même qu'avec le comité de vérification du conseil d'administration, ce qui comprend un examen des progrès de la transition, une analyse de la transition éventuelle et des modifications continues apportées à la présentation de l'information, et un aperçu du développement des consignes comptables et réglementaires liées aux IFRS. Nous ne prévoyons pas que la première application des IFRS aura une incidence importante sur nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information, nos systèmes de technologie de l'information ou nos activités.

Alors que nous nous préparons à la transition, nous continuons de surveiller les changements continus apportés aux IFRS et d'ajuster nos plans de transition et de mise en œuvre en conséquence.

Comme il est mentionné précédemment, nous avons effectué nos choix préliminaires à l'égard du bilan d'ouverture en IFRS et procédons actuellement à l'établissement des résultats correspondants en IFRS pour les trimestres de 2010 et la présentation des notes selon les IFRS. L'étape la plus importante de notre plan qu'il nous reste à franchir est la mise au point des résultats correspondants en IFRS des trimestres de 2010. L'état du projet est examiné mensuellement par le comité de surveillance. La réalisation de la transition se déroule selon notre plan de transition général en vertu duquel ces étapes seront terminées d'ici le premier trimestre de 2011. Pour le moment, nous n'avons connaissance d'aucune question qui empêcherait la Société de satisfaire aux exigences en matière de dépôt pour le premier rapport financier intermédiaire selon les IFRS du premier trimestre de 2011.

RENDEMENT ET MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et pour évaluer chacune de ses exploitations. Ces mesures incluent le bénéfice d'exploitation rajusté, le bénéfice net excluant l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, les devises constantes, les primes et dépôts, les primes et équivalents primes, les fonds gérés, les fonds propres, les souscriptions, la valeur intrinsèque des nouvelles affaires et la valeur économique pour les actionnaires. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas définies dans les PCGR; on ne peut donc pas les comparer aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le bénéfice net excluant l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt est une mesure de rentabilité non-conforme aux PCGR. Il présente le bénéfice net attribué aux actionnaires qui aurait été engendré en supposant que les couvertures existantes demeurent les mêmes et que les taux d'intérêt et les marchés des actions avaient fait tel qu'il a été pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Nous considérons les gains ou les pertes sur les rentes à capital variable assorties d'une couverture dynamique à titre d'incidence indirecte, plutôt que directe, des variations des marchés des actions et des taux d'intérêt.

La définition du **bénéfice d'exploitation rajusté par division** est la même que celle du « bénéfice d'exploitation rajusté » comme présentée ci-dessus à la rubrique « Bénéfice d'exploitation rajusté réel du quatrième trimestre et rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR » et s'applique à l'échelle des divisions. La colonne Total représente la somme des bénéfices d'exploitation rajustés réels pour chaque trimestre de 2010. Les bénéfices d'exploitation rajustés des divisions d'exploitation (Asie, Canada et États-Unis) ne tiennent pas compte de la répartition de l'excédent des bénéfices provenant du secteur Services généraux et autres.

(en millions de \$ CA)	Asie	Canada	États-Unis	Réassurance, Services généraux et autres ^a	Autres	Total
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	623 \$	950 \$	759 \$	388 \$	(3 111) \$	(391) \$
Moins les éléments notables :						
Résultats techniques liés aux marchés des actions, aux taux d'intérêt et autres placements, y compris au crédit, aux dépréciations durables et aux gains sur les obligations disponibles à la vente	(256) \$	(95) \$	(287) \$	501 \$	– \$	(137) \$
Gains fiscaux		186	8	(28)	–	166
Gains nets (pertes nettes) sur les résultats techniques	41	2	(12)	13	–	44
Changement de convention comptable à l'égard des frais d'acquisition différés dans le secteur des régimes de retraite à Hong Kong	(39)		–	–	–	(39)
Suppression de la répartition de l'excédent des bénéfices (après impôts)	158	139	269	(566)	–	–
Améliorations apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	–	–	–	–	(2 072)	(2 072)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	(1 039)	(1 039)
Variation des taux de change ^b	–	–	–	–	(185)	(185)
Total des éléments notables	(96) \$	232 \$	(22) \$	(80) \$	(3 296) \$	(3 262) \$
Bénéfice d'exploitation rajusté	719 \$	718 \$	781 \$	468 \$	185 \$	2 871 \$

a) Compte non tenu de la dépréciation de l'écart d'acquisition et des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.

b) Rajustement pour calculer le bénéfice d'exploitation rajusté selon les taux de change en vigueur au 30 juin 2009 plutôt que selon les taux actuellement en vigueur.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires est une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires exprimé en pourcentage du capital déployé pour gagner le bénéfice. La Société calcule le rendement des capitaux propres à l'aide de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

(en millions de \$ CA)	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires	1 774 \$	(966) \$	848 \$	(470) \$	1 338 \$
Solde d'ouverture du total de l'avoir disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	24 501 \$	26 290 \$	24 812 \$	27 405 \$	26 496 \$
Solde de fermeture du total de l'avoir disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	25 292 \$	24 501 \$	27 405 \$	25 292 \$	27 405 \$
Total moyen pondéré de l'avoir disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	24 896 \$	25 395 \$	26 108 \$	26 239 \$	25 845 \$
Solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie	404 \$	630 \$	442 \$	564 \$	(846) \$
Solde de clôture du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie	152 \$	404 \$	564 \$	152 \$	564 \$
Rajustement au titre de la moyenne du cumul des autres éléments du résultat étendu	(278) \$	(517) \$	(503) \$	(506) \$	126 \$
Total moyen pondéré de l'avoir disponible pour les porteurs d'actions ordinaires, déduction faite du rajustement de la moyenne du cumul des autres éléments du résultat étendu	24 618 \$	24 878 \$	25 605 \$	25 733 \$	25 971 \$
Rendement des capitaux propres fondé sur le total moyen pondéré de l'avoir disponible pour les porteurs d'actions ordinaires (annualisé)	28,3 %	(15,1)%	12,9 %	(1,8)%	5,2 %
Rendement des capitaux propres fondé sur le total moyen pondéré de l'avoir disponible pour les porteurs d'actions ordinaires, déduction faite du rajustement de la moyenne du cumul des autres éléments du résultat étendu (annualisé)	28,6 %	(15,4)%	13,1 %	(1,8)%	5,2 %

La Société se sert également de mesures du rendement financier préparées en **devises constantes**, qui excluent l'incidence de la variation des taux de change et qui constituent des mesures non conformes aux PCGR. Les montants présentés pour le trimestre en devises constantes sont calculés, le cas échéant, en fonction des taux de change en vigueur à la date de l'état des résultats et du bilan pour le quatrième trimestre de 2009.

Les primes et dépôts servent à mesurer la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes et équivalents primes (voir ci-dessous), ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement, iii) dépôts dans les fonds communs de placement, iv) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels et v) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Les primes et équivalents primes sont inclus dans les primes et dépôts. La Société calcule les primes et équivalents primes en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général déduction faite des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes et dépôts » de l'état des résultats consolidé, ii) équivalents primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » et iii) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne.

Primes et dépôts

(en millions de \$ CA)	Résultats trimestriels			Exercices terminés en	
	T4 10	T3 10	T4 09	2010	2009
Primes	4 837 \$	4 649 \$	4 731 \$	18 351 \$	22 946 \$
Dépôts des titulaires de contrat	6 025	5 347	7 343	24 544	29 084
Primes et dépôts selon les états financiers	10 862 \$	9 996 \$	12 074 \$	42 895 \$	52 030 \$
Dépôts dans les fonds communs de placement	3 662	2 928	2 378	12 612	8 733
Dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels	443	350	363	2 700	4 492
Équivalents primes pour SAS	662	636	663	2 647	2 629
Primes cédées sur assurances collectives	933	920	919	3 675	2 760
Autres fonds	145	112	138	532	626
Total des primes et dépôts	16 707 \$	14 942 \$	16 535 \$	65 061 \$	71 270 \$
Incidence des taux de change	432	135	-	4 787	-
Primes et dépôts en devises constantes	17 139 \$	15 077 \$	16 535 \$	69 848 \$	71 270 \$

Les fonds gérés constituent un élément de mesure de l'envergure de la Société. Ils correspondent à l'ensemble des placements effectués par la Société et ses clients.

Fonds gérés

(en millions de \$ CA)	Résultats trimestriels		
	T4 10	T3 10	T4 09
Total des placements	199 448 \$	205 241 \$	187 470 \$
Actif net des fonds distincts détenus par les titulaires de contrats	198 972	200 669	190 665
Fonds gérés selon les états financiers	398 420 \$	405 910 \$	378 135 \$
Fonds communs de placement	47 726	39 246	33 370
Comptes de placement autogérés institutionnels (fonds distincts exclus)	21 066	20 745	20 906
Autres fonds	7 971	7 978	7 206
Total des fonds gérés	475 183 \$	473 879 \$	439 617 \$
Incidence des taux de change	13 898	2 380	-
Fonds gérés en devises constantes	489 081 \$	476 259 \$	439 617 \$

Notre définition des **fonds propres** sert de base à toutes nos activités de gestion des fonds propres au niveau de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des ajouts et déductions requis dans les lignes directrices du BSIF. Les fonds propres représentent la somme de ce qui suit : i) total de l'avoir à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les couvertures de flux de trésorerie; ii) les

participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales et iii) les passifs au titre des actions privilégiées et instruments de capitaux admissibles.

Fonds propres

(en millions de \$ CA)

	Résultats trimestriels		
	T4 10	T3 10	T4 09
Total de l'avoir	26 873 \$	26 062 \$	28 907 \$
Réintégrer : cumul des autres éléments du résultat étendu sur les couvertures des flux de trésorerie	99	220	48
Ajouter : passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	4 011	4 028	4 037
Ajouter : participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	254	283	202
Total des fonds propres	31 237 \$	30 593 \$	33 194 \$

Les **souscriptions** sont calculées selon le type de produit :

- Les souscriptions totales de l'Assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées, de 10 % des primes excédentaires et de 10 % des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées de l'Assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, par exemple, une assurance voyage.
- Les souscriptions de l'Assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type services administratifs seulement, ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.
- Les nouveaux dépôts de la Gestion de patrimoine, Individuelle, sont présentés comme des souscriptions. Ces montants comprennent les rentes individuelles, aussi bien à capital fixe qu'à capital variable, les produits de rente à capital variable, les fonds communs de placement, les régimes d'épargne-études 529, ainsi que les prêts bancaires autorisés et les prêts hypothécaires.
- Les souscriptions sous forme de nouvelles primes et de nouveaux dépôts périodiques des régimes de retraite et d'épargne collectifs représentent une estimation des dépôts prévus au cours de la première année de cotisation auprès de la Société. Les souscriptions de produits à prime unique tiennent compte de l'actif transféré du fournisseur du régime précédent. Les souscriptions comprennent l'incidence de l'ajout d'une nouvelle division ou d'un nouveau produit sur un client existant. Les souscriptions totales comprennent les nouvelles primes et les nouveaux dépôts périodiques et uniques.

La valeur intrinsèque des affaires nouvelles correspond à la variation de la valeur économique pour les actionnaires découlant des souscriptions au cours de la période. Le calcul de la valeur intrinsèque des affaires nouvelles comprend la valeur actualisée du bénéfice futur prévu, compte tenu du coût du capital, tiré des affaires nouvelles en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité, de la morbidité et des actions futures des titulaires de contrat, ainsi qu'à l'égard des charges et des placements utilisés pour fixer les prix des produits souscrits. Les hypothèses à l'égard des placements pour les produits à long terme sont fondées sur les hypothèses à l'égard des placements à long terme habituellement établies au cours du cycle de planification annuelle. Pour les produits de rente à capital variable, les taux d'intérêt utilisés dans le calcul de la valeur intrinsèque des affaires nouvelles sont fondés sur les taux d'intérêt

en vigueur au moment où le contrat est émis. Les principales hypothèses économiques utilisées pour calculer la valeur intrinsèque des affaires nouvelles pour 2010 sont fondées sur les marchés au 1^{er} janvier 2010 comme suit :

	Canada	États-Unis	Hong Kong	Japon
Ratio du MPRCE	150 %	150 %	150 %	150 %
Taux d'actualisation	7,75 %	8,00 %	8,50 %	6,50 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	0,0 %
Taux d'imposition	26 %	35 %	16,5 %	36 %
Taux de change	s.o.	1,0466	0,1350	0,0112
Rendement des excédents	6,25 %	6,25 %	6,25 %	3,10 %

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires constitue une des mesures que nous utilisons pour décrire l'incidence possible des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt. Notre méthode de calcul de l'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires est présentée dans les sections pertinentes figurant ci-dessus lorsque l'incidence est présentée.

Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification

Les objectifs de gestion de Manuvie ne constituent pas une directive et sont fondés sur des hypothèses clés liées à la planification, y compris les normes actuelles qui régissent la comptabilité et les fonds propres; l'absence d'acquisitions et de dessaisissements; la concordance entre le rendement des marchés des actions et les taux d'intérêt et les hypothèses actuelles servent à établir nos meilleures estimations à long terme; l'absence d'une incidence nette associée à toute modification éventuelle aux bases actuarielles; le coût additionnel prévu des opérations de couverture²⁵; les avantages liés à la réduction potentielle des fonds propres requis au titre des rentes à capital variable (en fonction des fonds exigés selon les normes actuelles et des hypothèses à long terme relatives au rendement des marchés des actions); le maintien des résultats favorables sur les placements prévus en raison de l'amélioration de la conjoncture économique et l'absence d'émission nette d'instruments de créance et d'action. De plus, les incertitudes au sujet des risques de marché et de placement; les modifications éventuelles aux normes comptables; les modifications éventuelles aux régimes de réglementation et de fonds propres; le moment et la méthode choisis pour accroître les opérations de couverture et les autres risques²⁶ pourraient entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux que visent les objectifs de gestion.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

Le présent document contient des déclarations prospectives au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Les déclarations prospectives du présent document portent notamment sur nos objectifs de gestion de 2015 relatifs au bénéfice net et nos objectifs de gestion relatifs à la couverture des risques des marchés des actions et de taux d'intérêt. Les déclarations prospectives du présent document portent aussi notamment sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations. Elles se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre »,

²⁵ Dans son modèle financier à l'appui des objectifs de gestion de 2015, la Société a prévu une somme supplémentaire de 400 millions de dollars par année, déduction faite des impôts, pour régler le coût projeté des opérations de couverture, même si les résultats réels devraient varier.

²⁶ Consulter la rubrique « Mises en garde au sujet des déclarations prospectives ».

« estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « but », « chercher à », « viser », « continuer » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et elles peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les prévisions ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les déclarations prospectives en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'elles supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes. Les déclarations prospectives étant fondées sur des hypothèses ou des facteurs importants, y compris dans le cas de l'objectif de gestion de 2015 relatif au bénéfice net, les hypothèses décrites à la rubrique « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » présentée précédemment et les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'elles expriment explicitement ou implicitement. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées, notons, entre autres, les facteurs présentés à la rubrique « Principales hypothèses et incertitudes liées à la planification » ci-dessus; la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement des marchés des actions; les fluctuations des taux d'intérêt et la variation des écarts de taux et des écarts de taux de swaps, les taux de change; les pertes sur les placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des cautions, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les changements de normes comptables; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; l'affaiblissement de notre solidité financière ou la baisse de nos notes de crédit; la capacité de la Société à préserver sa réputation; la dépréciation de l'écart d'acquisition ou d'actifs incorporels ou la constitution de provisions pour moins-values à l'égard d'actifs d'impôts futurs; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité à long terme; le comportement et le décès des titulaires de contrat; l'exactitude des estimations servant à appliquer les conventions comptables et les méthodes actuarielles utilisées par la Société; la concurrence et les regroupements de sociétés; la capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et de faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; la capacité d'obtenir des placements à revenu variable au soutien du passif à long terme de la Société; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements classés comme disponibles à la vente; les liquidités de la Société, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes à la date prévue de leur échéance; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit au soutien de la flexibilité dans la gestion du capital; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité, la capacité financière ou le caractère approprié de la réassurance; les litiges, y compris les vérifications fiscales, les litiges fiscaux ou d'autres litiges semblables; la capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; la capacité à attirer et à conserver les principaux cadres supérieurs, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, d'exploitation et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; les acquisitions et la capacité à effectuer des acquisitions, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire à cette fin; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels des systèmes de la Société ou les infrastructures publiques; les préoccupations environnementales; ainsi que la capacité de la Société de protéger sa propriété intellectuelle et l'exposition aux invocations de violation. Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondées les déclarations prospectives sont présentés dans le présent document et dans la section intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections intitulées « Gestion du risque » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire, dans la note afférente aux états financiers

consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et dans d'autres documents que nous avons émis et déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Nous ne nous engageons pas à réviser nos déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

À propos de la Financière Manuvie

La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, exerce ses activités dans 22 pays et territoires. Depuis plus de 120 ans, nos clients ont recours aux solutions solides, fiables, sûres et avant-gardistes qu'offre Manuvie pour prendre leurs décisions financières les plus importantes. Notre réseau international d'employés, d'agents et de partenaires de distribution offre nos produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des millions de clients partout dans le monde. Nous proposons des services de gestion d'actifs à nos clients institutionnels du monde entier ainsi que des solutions de réassurance, particulièrement dans le secteur de la rétrocession vie et accident. Au 31 décembre 2010, les fonds gérés par la Financière Manuvie et ses filiales se chiffraient à 475 milliards de dollars canadiens (478 milliards de dollars américains). La Société exerce ses activités sous le nom de Financière Manuvie au Canada et en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. La Société Financière Manuvie est inscrite aux Bourses de Toronto (TSX), de New York (NYSE) et des Philippines (PSE) sous le symbole « MFC », et à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». La Financière Manuvie est présente sur le Web, à l'adresse www.manuvie.com.

Pièces jointes : les points saillants financiers, les états des résultats consolidés, les bilans consolidés et l'information sectorielle.

Points saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire, et données par action, non vérifié)

	Aux 31 décembre et pour les trimestres terminés à ces dates		
	2010	2009	Variation (%)
Bénéfice net	1 814 \$	845 \$	115
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux titulaires de contrats avec participation	20	(23)	-
Bénéfice net attribué aux actionnaires	1 794 \$	868 \$	107
Dividendes sur actions privilégiées	(20)	(20)	-
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	1 774 \$	848 \$	109
Primes et dépôts :			
Primes et dépôts - produits de croissance ciblés			
Assurance vie et assurance maladie	2 679 \$	1 451 \$	85
Rentes et régimes de retraite	1 084	936	16
Fonds distincts	4 648	5 565	(16)
Fonds communs de placement	3 662	2 378	54
Comptes de placement autogérés institutionnels	443	363	22
Équivalents primes pour SAS	662	663	(0)
Risques cédés liés à l'assurance collective	933	919	2
Autres fonds	145	138	5
Total des primes et dépôts - produits de croissance ciblés	14 256 \$	12 413 \$	15
Primes et dépôts - produits dont la croissance n'est pas ciblée	2 451	4 122	(41)
Total des primes et dépôts	16 707 \$	16 535 \$	1
Fonds gérés			
Fonds général	199 448 \$	187 470 \$	6
Fonds distincts, comptes de placement autogérés institutionnels exclus ¹	196 868	188 229	5
Fonds communs de placement ¹	47 726	33 370	43
Comptes de placement autogérés institutionnels	23 170	23 342	(1)
Autres fonds	7 971	7 206	11
Total des fonds gérés	475 183 \$	439 617 \$	8
¹ Le quatrième trimestre tient compte d'un transfert de 6,6 milliards de dollars des fonds distincts aux fonds communs de placement par suite de la restructuration du secteur des régimes de retraite à Hong Kong de la Société.			
Fonds propres :			
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	4 011 \$	4 037 \$	(1)
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	254	202	26
Avoir			
Avoir des titulaires de contrats avec participation	159	80	99
Capitaux propres			
Actions privilégiées	1 422	1 422	-
Actions ordinaires	19 254	18 937	2
Surplus d'apport	207	182	14
Bénéfices non répartis	11 473	12 870	(11)
Cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et conversion de l'investissement net dans des établissements étrangers autonomes	(5 543)	(4 536)	22
Total des fonds propres	31 237 \$	33 194 \$	(6)
Principales mesures clés du rendement :			
Résultat de base par action ordinaire	1,00 \$	0,51 \$	
Résultat dilué par action ordinaire	1,00 \$	0,51 \$	
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (annualisé) ²	28,6 %	13,1 %	
Valeur comptable par action ordinaire	14,23 \$	15,59 \$	
Actions ordinaires en circulation (en millions)			
À la fin de la période	1 778	1 758	
Moyenne pondérée - de base	1 773	1 669	
Moyenne pondérée - diluée	1 776	1 673	

² Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspond au bénéfice net attribuable (à la perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires divisé(e) par la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie.

États financiers consolidés abrégés

États des résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action, non vérifié)

	Trimestres terminés les 31 décembre	
	2010	2009
Produits		
Primes	4 837 \$	4 731 \$
Revenus de placements		
Revenus de placements	2 259	2 061
Pertes réalisées et latentes sur les actifs qui servent de soutien aux provisions mathématiques et aux billets de consommation *	(5 289)	(1 441)
Autres produits	1 613	1 620
Total des produits	3 420 \$	6 971 \$
Prestations et charges		
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires		
Sinistres survenus	1 075 \$	1 029 \$
Rachats et capitaux échus ¹	1 395	1 396
Arrérages échus	799	778
Participations aux excédents et bonifications	286	324
Transferts nets (provenant des) aux fonds distincts	27	(1)
Variation des provisions techniques ^{1*}	(5 007)	(48)
Frais généraux	1 043	954
Frais de gestion des placements	263	242
Commissions	1 034	987
Intérêts débiteurs	276	261
Taxes sur primes	70	78
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	4	(10)
Total des prestations et des charges	1 265 \$	5 990 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 155 \$	981 \$
Charge d'impôts	(341)	(136)
Bénéfice net	1 814 \$	845 \$
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux titulaires de contrats avec participation	20	(23)
Bénéfice net attribué aux actionnaires	1 794 \$	868 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(20)	(20)
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	1 774 \$	848 \$
Résultat de base par action ordinaire	1,00 \$	0,51 \$
Résultat dilué par action ordinaire	1,00 \$	0,51 \$

¹ La variation des provisions techniques comprend l'incidence des échéances programmées des contrats de rente institutionnels du secteur des produits à revenu fixe de John Hancock de 72 millions de dollars au quatrième trimestre de 2010 et de 334 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009.

* Note de bas de page ajoutée après la publication du communiqué : L'incidence des gains (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs est largement contrebalancé(e) par la variation des provisions techniques dans le cas des titres à revenu fixe adossés aux provisions mathématiques, des actions adossées aux produits avec flux identiques et les dérivés liés aux programmes de couverture des rentes variables.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens, non vérifié)

	Aux 31 décembre	
Actif	2010	2009
Placements		
Encaisse et titres à court terme	11 791 \$	18 780 \$
Titres		
Obligations	101 560	85 107
Actions	10 475	9 688
Prêts		
Créances hypothécaires	31 816	30 699
Placements privés	22 343	22 912
Avances sur contrats	6 486	6 609
Prêts bancaires	2 355	2 457
Immeubles	6 358	5 897
Autres placements	6 264	5 321
Total des placements	199 448 \$	187 470 \$
Autres actifs		
Revenus de placements à recevoir	1 621 \$	1 540 \$
Primes arriérées	671	812
Écart d'acquisition et actifs incorporels	7 857	9 127
Instruments dérivés	3 909	2 680
Divers	4 166	4 216
Total des autres actifs	18 224 \$	18 375 \$
Total de l'actif	217 672 \$	205 845 \$
Actif net des fonds distincts	200 057 \$	191 741 \$
Passif et avoir		
Provisions mathématiques	151 944 \$	141 687 \$
Gains nets réalisés différés	128	108
Dépôts bancaires	16 300	14 735
Billets de consommation	978	1 291
Dette à long terme	5 443	3 308
Passif d'impôts futurs	1 393	1 883
Instruments dérivés	3 404	2 656
Autres passifs	6 543	6 487
	186 133 \$	172 155 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	4 412	4 581
Participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	254	202
Avoir		
Avoir des titulaires de contrats avec participation	159	80
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1 422	1 422
Actions ordinaires	19 254	18 937
Surplus d'apport	207	182
Bénéfices non répartis	11 473	12 870
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(5 642)	(4 584)
Total de l'avoir	26 873 \$	28 907 \$
Total du passif et de l'avoir	217 672 \$	205 845 \$
Passif net des fonds distincts	200 057 \$	191 741 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés abrégés

(en millions de dollars canadiens, non vérifié)

Note 1 : Information sectorielle

	Trimestre terminé le 31 décembre 2010						Total
	Assurance États-Unis	Gestion de patrimoine États-Unis	Division canadienne	Division Asie	Division de réassurance	Services généraux et autres	
Primes et dépôts							
Primes du fonds général - produits de croissance ciblés	618 \$	635 \$	900 \$	1 376 \$	234 \$	- \$	3 763 \$
Fonds distincts - produits de croissance ciblés	391	3 106	594	557	-	-	4 648
Fonds communs de placement	-	2 421	407	834	-	-	3 662
Comptes de placement autogérés institutionnels	-	-	-	-	-	443	443
Équivalents primes pour SAS	-	-	662	-	-	-	662
Risques cédés liés à l'assurance collective	-	-	933	-	-	-	933
Autres fonds	-	145	-	-	-	-	145
Primes et dépôts - produits dont la croissance n'est pas ciblée	972	599	807	73	-	-	2 451
Total	1 981 \$	6 906 \$	4 303 \$	2 840 \$	234 \$	443 \$	16 707 \$

Bénéfice net (perte nette)	367 \$	589 \$	638 \$	356 \$	89 \$	(225) \$	1 814 \$
-----------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	-----------------	-----------------

	Au 31 décembre 2010						
	Assurance États-Unis	Gestion de patrimoine États-Unis	Division canadienne	Division Asie	Division de réassurance	Services généraux et autres	Total
Fonds gérés							
Fonds général	61 651 \$	33 026 \$	65 628 \$	29 130 \$	2 443 \$	7 570 \$	199 448 \$
Fonds distincts, comptes de placement autogérés institutionnels exclus	12 196	120 021	40 773	24 026	-	(148)	196 868
Fonds communs de placement ¹	-	30 184	7 214	10 328	-	-	47 726
Comptes de placement autogérés institutionnels	-	-	-	-	-	23 170	23 170
Autres fonds	-	3 742	-	4 229	-	-	7 971
Total	73 847 \$	186 973 \$	113 615 \$	67 713 \$	2 443 \$	30 592 \$	475 183 \$

¹ Le quatrième trimestre tient compte d'un transfert de 6,6 milliards de dollars des fonds distincts aux fonds communs de placement par suite de la restructuration du secteur des régimes de retraite à Hong Kong de la Société.

	Trimestre terminé le 31 décembre 2009						Total
	Assurance États-Unis	Gestion de patrimoine États-Unis	Division canadienne	Division Asie	Division de réassurance	Services généraux et autres	
Primes et dépôts							
Primes du fonds général - produits de croissance ciblés	(415) \$	565 \$	967 \$	991 \$	279 \$	- \$	2 387 \$
Fonds distincts - produits de croissance ciblés	1 325	3 214	498	528	-	-	5 565
Fonds communs de placement	-	1 907	189	282	-	-	2 378
Comptes de placement autogérés institutionnels	-	-	-	-	-	363	363
Équivalents primes pour SAS	-	-	663	-	-	-	663
Risques cédés liés à l'assurance collective	-	-	919	-	-	-	919
Autres fonds	-	138	-	-	-	-	138
Primes et dépôts - produits dont la croissance n'est pas ciblée	2 124	903	860	235	-	-	4 122
Total	3 034 \$	6 727 \$	4 096 \$	2 036 \$	279 \$	363 \$	16 535 \$
Bénéfice net (perte nette)	(117) \$	671 \$	383 \$	269 \$	92 \$	(453) \$	845 \$

	Au 31 décembre 2009						
	Assurance États-Unis	Gestion de patrimoine États-Unis	Division canadienne	Division Asie	Division de réassurance	Services généraux et autres	Total
Fonds gérés							
Fonds général	55 119 \$	35 482 \$	59 898 \$	24 469 \$	2 687 \$	9 815 \$	187 470 \$
Fonds distincts, comptes de placement autogérés institutionnels exclus	11 431	113 440	36 258	27 218	-	(118)	188 229
Fonds communs de placement	-	25 044	6 508	1 818	-	-	33 370
Comptes de placement autogérés institutionnels	-	-	-	-	-	23 342	23 342
Autres fonds	-	3 477	-	3 729	-	-	7 206
Total	66 550 \$	177 443 \$	102 664 \$	57 234 \$	2 687 \$	33 039 \$	439 617 \$

Note 2 : Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants des périodes antérieures ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.